

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne :	
CANADA ET ETATS-UNIS	\$3.00
UNION POSTALE	\$6.00
Edition Hebdomadaire :	
CANADA	\$1.00
ETATS-UNIS	\$1.50
UNION POSTALE	\$2.00

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DENIER DES PAUVRES

Le Bureau des commissaires a décidé de recommander l'octroi aux sociétés de charité d'une nouvelle somme de cinquante mille piastres sur les cent mille qui leur avaient été attribuées en principe, l'automne dernier. Il va de soi que le conseil municipal ratifiera la proposition.

La ville est en face d'un devoir devant lequel elle n'a pas le droit de se dérober, et son intérêt comme le souci de la charité lui commande de faire face à la situation.

Il serait mauvais pour l'ordre social et pour la sécurité matérielle immédiate que tant de milliers de gens fussent livrés aux tentations de la faim.

Il est excellent aussi que l'on s'en tienne à la méthode adoptée dès janvier et qu'au lieu de créer de nouveaux organismes, on utilise les sociétés charitables actuelles. Elles sont mieux que personnes en état de faire rendre aux sommes données leur maximum d'efficacité.

Les chiffres fournis hier par Mgr Bruchési ont dû ouvrir les yeux de beaucoup, et sur le travail fait et sur les nécessités prochaines. On nous permettra bien d'ajouter que si la Saint-Vincent-de-Paul a distribué pour la ville une somme de \$18,000 environ, elle a distribué pour son compte — comme fruit de la contribution de ses membres et de ses amis — une somme plus considérable encore.

Mgr Bruchési rappellerait hier que les conférences — il s'agit d'un rapport daté des premiers jours de février — ont assisté plus de dix mille personnes et il ajoutait que la misère va grandissant. Nous aurons l'occasion de donner tout prochainement des précisions nouvelles, mais cela suffit à justifier l'action de la ville et à marquer le devoir des particuliers.

La crise a provoqué une magnifique explosion de charité. Les conférences de Saint-Vincent-de-Paul se sont multipliées et elles ont étendu leur champ d'action. Il faut les aider, pour leur permettre de faire plus encore.

Après l'admirable effort de charité fait au bénéfice des malheureux de l'extérieur, il serait odieux que nous laissions souffrir de la faim les pauvres de chez nous.

Omer HEROUX.

LETTRE DE QUÉBEC

LE REGIME SUCCESSORAL DANS LA PROVINCE

Divergences d'opinion. --- Amendements à la loi de l'instruction publique. --- Le bill de Saint-Hyacinthe.

Québec, 18. — A moins d'un accident peu probable, le régime successoral sera complètement modifié d'ici à quelques semaines dans la Province de Québec. A l'avenir tout époux survivant d'un prédécédé mort sans testament héritera de tiers des biens, s'il y a des enfants, et de la moitié des biens s'il n'y a pas d'enfants. La loi ne s'appliquera cependant pas aux interdits, que M. Perron a fait excepter par un amendement de la dernière heure.

On reconnaît là le projet de M. Pérodeau dont on a discuté plusieurs années, quo'on a discuté à la fin des deux dernières sessions, et qui fut ajourné l'an dernier, parce qu'il arriva à l'Assemblée durant les derniers jours de la session, alors que l'enquête sur les vendus distrait un peu l'esprit de nos législateurs.

L'opinion est loin d'être unanime à ce sujet. A la commission de législation, l'autre jour, on était plus ou moins sympathique au projet Pérodeau, mais comme il arrivait assez souvent, le bill passa, pour donner une chance à son promoteur.

Aujourd'hui, l'opposition s'est manifestée et généralisée, non pas spontanément, — car le projet était semi-ministériel, il faut être prudent — mais après que M. Cousineau eût demandé le vote en troisième lecture, MM. Francoeur et Tessier, de Rimouski, Galipeault, Perron et Lavigne ont combattu le bill, les deux derniers avec certaines réserves. M. Lévesque, de Laval, pleurait presque de chagrin de voir son gouvernement ainsi critiqué par ses rivaux. Aussi se lança-t-il à sa défense à la première occasion et avec un entrain qui parut fort amusant.

M. Perron en appela-t-il en dernière ressource à la galanterie des députés, ce qui révéla brusquement M. Caron, de Matane, et faillit nous amener un discours du verdoignant député de Frontenac.

L'attitude de MM. Perron, Galipeault, Francoeur et Tessier, pressés, sinon tous, membres du comité de législation, équivaut presque à un démenti public de M. Pérodeau, lequel, au début de la discussion, tenta de mettre M. Cousineau en mauvaise posture, en déclarant que le bill avait été adopté à l'unanimité par la commission de législation.

L'opposition se serait peut-être élargie dans les rangs ministériels si le Premier Ministre n'était intervenu et sans en faire tout à fait une mesure ministérielle, fait habilement comprendre qu'il tenait à ce que le projet fut adopté. Le vote donna le résultat suivant: Pour 39; contre 18. Parmi ces dix-huit, figurent, du côté ministériel: MM. Perron, Galipeault, Francoeur, Tessier (de Rimouski), Mayrand, Godbout, Létourneau de Québec Est.

LE DEBAT

Le Devoir publiera le texte de ce bill samedi. Et il suffira de le lire pour constater qu'il ne répond pas à la définition qu'on en a faite dans le public. Ce n'est pas seulement la femme à laquelle on donne droit d'hériter, mais le mari est également mis sur le même pied que les enfants. Au fond, personne ne s'oppose à ce que le Code Civil soit amendé de

que M. Perron, d'autant que le projet intéresse les époux au même titre que les épouses et qu'il n'oserait, remarque-t-il, faire de galanteries aux maris.

M. Perron n'est pas tout à fait opposé au principe du bill. Il se déclare un modéré, presque un conservateur en législation.

Ah ! bien, s'amuse l'opposition. Et M. Perron de répondre: J'espère que cette fois l'on va me trouver un peu moins dangereux que d'habitude. Et M. Perron se plaint du "Mail" et du sort que l'on a fait à son bill sur les substitutions, qui est encore en l'air, mais qui, sur la table de la Chambre, est sur la table de la Chambre.

Il est sur les planches, remarque M. Lavigne.

— Ajournons en signe de deuil, ajoute un autre.

M. Perron déclare tout de même qu'il votera contre le projet Pérodeau, parce qu'une réforme de cette importance a besoin d'être bien mûrie. Il croit que ce qu'il y a de mieux à faire serait d'en confier l'étude à une commission qui revisiterait notre Code Civil.

M. Trahan trouve que l'argument de M. Perron manque de logique. Si le principe a du bon, pourquoi ne pas modifier le projet de loi au lieu de le rejeter?

Sir Lomer Gouin admet que ce projet de loi n'engage pas la responsabilité ministérielle, mais tout de même, ajoute-t-il, il est temps de proposer pour ou contre. Voici une dizaine d'années que l'on parle de cette réforme et qu'on la discute. Il est temps de dire oui ou non. Il n'y a pas un député qui voudrait mourir sans avoir assuré une existence convenable à sa femme. C'est ce que cette loi lui garantit au cas où il l'oublierait.

Le projet est adopté par le vote cité plus haut. Il devra retourner au Conseil à cause des amendements faits, et après-midi, il est probable que ceux-ci seront acceptés et que le bill sera sanctionné à la prorogation.

DIVERS

On a discuté ensuite quelques amendements à la loi de l'instruction publique, qui donnent au surintendant de l'instruction publique ou à son délégué des pouvoirs plus efficaces en matière d'enquête, et autorisent le Conseil de l'instruction publique à faire faire l'inspection médicale des élèves. Ces amendements pouvaient aussi à l'élection des commissaires d'écoles dans certains cas, et à l'émission des emprunts.

Ce soir, l'heure consacrée à la législation privée a été en partie absorbée par le bill de Saint-Hyacinthe. Au paragraphe concernant les impôts, il s'est produit un incident assez drôle. M. Séguin a refait sa motion d'exemption partielle, sur laquelle Sir Lomer Gouin a greffé en sous-amendement une motion allant encore un peu plus loin. M. Bouchard n'en voulait pas. Le vote fit passer le sous-amendement. Gouin mais tout disparut lorsqu'on demanda si le paragraphe tel qu'amendé était adopté; la majorité le rejeta. M. Bouchard se trouva tout d'un coup vis-à-vis de rien. Ce fut un jour féroce.

La troisième lecture, il réussit cependant à faire réinsérer son paragraphe original en donnant à la ville de Saint-Hyacinthe le droit de taxer les édifices religieux et les écoles. M. Bouchard, toutefois, la Cathédrale, l'Évêché, l'Hôtel-Dieu et l'Ouvroir Sainte-Genève.

Le Premier Ministre a donné avis que mardi la Chambre commencera à tenir trois séances distinctes par jour. On veut, paraît-il, finir, vendredi prochain.

Jean DUMONT.

P. S. — En réponse à M. Sauvé, l'hon. M. Tessier, ministre de la Voirie, a déclaré que la corporation de Saint-Hermas durant l'été 1914, a fait 318 milles suivant les dispositions de la loi des bons chemins 1912 et que ces travaux ont coûté \$33,638.46; que le gouvernement n'a pas payé tous les montants réclamés par cette corporation parce que les travaux coûtent plus. Et c'est la mission des ingénieurs et que ces derniers doivent justifier les dépenses avant que le département de la Voirie paie la balance du montant des rapports.

Le chemin a donc coûté au-delà de \$10,000.00 le mille.

A L'ALLIANCE FRANÇAISE A OTTAWA

Ottawa, 18. — Grande réunion, hier soir, ici dans la salle du Château-Laurier pour entendre le Rev. P. Lundhauser, un Alsacien, qui a prononcé une causerie d'une tenue littéraire tout à fait académique; la soirée avait lieu sous les auspices de l'Alliance Française. Et c'est pour l'orateur a été présenté par Sir Chas Fitzpatrick et remercié par M. Doherty, qui a insisté avec un grand bonheur d'expression sur la "ressuscitation" prochaine de la Belgique, ce qui a paru faire plaisir à tout le monde.

A la demande de M. De Celles, le jeune Père Larosmion, Belge récemment encore prisonnier des Allemands, a rappelé quelques incidents pathétiques des exécutions sommaires de campagnards belges par les soudards allemands. La salle a frémi à l'évocation des petits enfants allés, à la suggestion de leurs mères, baisser les mains des officiers allemands en disant: "S'il vous plaît, monsieur, il ne faut pas tuer mon papa, c'est lui qui nous donne du pain".

L'ovation qu'on a faite au jeune abbe, ancien vicar de Charleroi, a dû lui prouver combien on éprouvait de sympathie émue envers son malheureux pays et envers lui-même.

LETTRE D'OTTAWA

LA PEINE DE MORT SUBSISTERA

Ottawa, 18. — Séance insipide aujourd'hui, à la Chambre, soit dit sans offenser M. Doherty et M. D. A. Lafortune, qui ont prononcé tous deux, à la fin de la journée, contre la peine de mort, de solides et remarquables discours.

L'après-midi, pour ne pas la négliger entièrement, a été consacrée à l'étude de la question du transport des grains de l'Ouest. M. Armstrong, de Lambton, Ont., voudrait que la Commission des chemins de fer, qui fonctionne à la satisfaction générale et pour le plus grand bien du pays, prit son contrôle aussi bien de la partie du trajet qui se fait sur les canaux et les lacs que celle qui se fait par chemin de fer, c'est-à-dire jusqu'à Port-Arthur, de façon à régulariser les taux de transport et à rendre plus facile la lutte contre la force d'attraction des ports américains. Dans l'état de choses actuel, le grain échappe, rendu à Port-Arthur, au contrôle canadien, pour devenir cargaison de caboteurs privés qui le dirigent au mieux de leurs intérêts. Il serait à désirer, par conséquent, que le contrôle se continuât jusqu'au port d'embarquement, c'est-à-dire jusqu'à Montréal le plus souvent; c'est à quoi se résume le bill préconisé par M. Armstrong. M. Carroll, du Cap-Breton, a indiqué le non-sens qu'il y aurait à mettre la navigation sous le contrôle d'une commission affectée aux chemins de fer, et il a exprimé de plus la crainte qu'une pareille concentration de pouvoirs ne nuisît au petit cabotage, fait qui, après-midi, sera discuté devant les grandes commissions. M. Cochrane a demandé et obtenu que la question fût référée au comité des chemins de fer.

MM. Bristol, Hepburn, Schaffner et Maclean ont aussi pris la parole, dans le même sens, à peu de chose près, que les deux orateurs principaux.

La peine de mort

Vers cinq heures, on a repris la discussion du bill de M. Bickerdike, sur l'abolition de la peine de mort. Cette discussion a été ajournée à cause de l'absence du ministre de la Justice qui a fait montre, aujourd'hui, d'une certaine érudition sur cette délicate question. Il a été quelque peu interrompu par M. Edwards de Frontenac, qui ne perd jamais une occasion d'ennuyer le ministre, et qui prétend que la vie qu'on fait aux condamnés dans nos pénitenciers est pire que la peine de mort. Interrompu par l'heure du souper, M. Doherty a repris à huit heures son argumentation, pour la continuer jusqu'à neuf heures et quart, il a insisté surtout sur l'effet moral de la peine de mort sur l'esprit des criminels possibles; et ne fut-elle qu'une aide aux forces morales qui combattent le mal dans l'âme du peuple, a dit le ministre de la Justice, cette institution, pénible mais nécessaire, aurait déjà la pleine justification de son existence.

M. Lafortune parle

M. D. A. Lafortune, député de Montcalm, dont les lecteurs du "Devoir" ne sont pas sans avoir déjà entendu parler, a pris la parole ensuite, pour exposer son point de vue sur la question. Comme il l'a déclaré au cours de ses remarques, la Chambre a écoutée avec une attention respectueuse, M. Lafortune a déclaré qu'il a une certaine expérience des cours criminels, ayant, dit-il, l'insigne honneur d'être le représentant de l'honorable procureur provincial de la Province. Il regrette de ne pouvoir courir dans "les remarques tombées de la bouche du député de Saint-Hyacinthe", mais malgré qu'il ait fait de fortes études sur la question, il n'est pas plus convaincu que la peine de mort; même, il en est encore moins convaincu qu'en commençant cette étude. Il affirme son respect pour M. Bickerdike, et déclare qu'en présentant ce bill pour l'abolition de la peine de mort, celui-ci a rendu justice aux érudits qu'il représente. Mais il est certainement dans l'erreur, malgré toute sa bonne foi. "Je sais mieux que tout autre, dit le député de Montcalm, combien il est pénible de demander la vie de son semblable, mais que le député de Saint-Laurent se mette au point de vue des victimes, et il verra si nous n'avons pas le devoir d'offrir à la société une protection adéquate."

A ce moment, on a pu voir un sourire discret éclairer le visage du premier-ministre. Mais l'éloquent substitut du procureur-général continue sa démonstration. Il affirme que depuis neuf années, nulle erreur judiciaire n'a été constatée; dans un seul cas, le ministre de la Justice "a cru accorder la libération de ce monsieur" grâce à sa bonne conduite au pénitencier, mais c'était là un cas de clemence, dont l'orateur félicite en passant le ministre de la Justice, et non pas la reconnaissance d'une erreur judiciaire. Et M. Lafortune rappelle toute la filière judiciaire, depuis l'enquête du coroner jusqu'à la clemence royale, pour établir combien un erreur judiciaire peut difficilement se produire, "tant on est jaloux, dit-il, de donner à l'accusé tout le bénéfice du doute."

Et il s'élève contre la fausse sensibilité qui s'élève trop souvent en faveur du coupable. "On vient nous dire: "Ah ! ce pauvre homme, comme c'est cruel, comme c'est méchant de vouloir lui enlever la vie!" qui, mais on oublie la pauvre victime assassinée par ces messieurs-là ! Ils sont féroces, monsieur l'orateur ! Ils rencontrent des pauvres gens paisibles, des femmes, des enfants, ils les pillent, ils les volent, ils leur arrachent, ils leur soustraient ce qu'ils ont, ils mettent le feu, et ensuite ils les tuent. Et ensuite, on vient nous dire: "Ah ! c'est donc pénible, ce pauvre homme, vous allez lui enlever la vie..." mais il y a des crimes épouvantables, monsieur ! Ainsi, j'avais moi-même à mon emploi un pauvre petit jeune homme, qui part un matin pour aller travailler dans les carrières de Joliette avec sa petite valise, qui ne contenait que ses bas, ses chaussures, ses corps, ses caleçons, et jusqu'à ses bretelles, monsieur, dit-il, la somme de vingt-cinq piastres. Eh bien ! ils l'ont rencontré, et ils lui ont coupé le cou, et ils lui ont volé tout ce qu'il avait, monsieur, ses bas, ses chaussures, ses corps, ses caleçons, ses bretelles, et la somme de vingt-cinq piastres. Ah ! on n'en prend jamais trop de ceux-là, pour leur montrer à quel point ils s'exposent !"

M. Lafortune continue à citer des exemples tirés de son expérience personnelle, ce qui leur donne un poids indiscutable dont la Chambre se rend compte, car M. Ernest Lapointe s'est rapproché, ainsi que M. Proulx, M. Coderre, M. Doherty et quelques autres, évidemment pour faire leur profit de l'expérience professionnelle du député de Montcalm; à ce moment, le président quitte son fauteuil, et M. Sévigny l'y remplace avec la calme dignité d'un homme qui commence à s'habituer à ses nouvelles fonctions. Et M. Lafortune continue à citer des exemples de criminalité: "Une pauvre petite fille de 11 ans, monsieur, qui s'en allait à l'école, avec son sac et ses livres; un misérable la rencontre, la fait monter au troisième étage d'une maison, la tue, la séquestré, et la précipite par la fenêtre du quatrième étage, à dix heures du matin. Une autre jeune fille, un Italienne, qui avait trois cents piastres dans ses bas; un de ses compatriotes va la trouver, lui coupe la gorge, et lui vole ses trois cents piastres, qu'elle avait dans ses bas. Rappelez-vous, monsieur, la grande révolte au pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, en 1885 ou 1886, où les forçats révoltés ont tué pas moins de deux hommes et presque un troisième. C'est comme cela qu'ils sont là-dedans, où ils sont nourris et logés pour rien, et ils complètent tout le temps pour faire des mauvais coups, ils inventent toute espèce de choses pour rendre la chose encore plus difficile. Et combien d'autres choses, car je n'en ferais pas de vous, mais tout ce que je passe dans la mémoire, à vol d'oiseau. Je me rappelle une pauvre femme, assemblée avec une bouteille, pour lui voler onze sous qu'elle avait, à trois heures de l'après-midi; et l'affaire Demers, un pauvre homme qui trouve sa femme baignant dans son sang, à six heures du matin; une jeune fille égorgée et volée de ses cent piastres qu'elle avait à la mairie, il reçoit tous les jours des lettres de menace, et il n'y a que la corde qui empêche des attentats répétés contre nos hommes publics."

En résumé, avec un langage qui ne manque pas de pittoresque, M. Lafortune a prononcé des paroles véritablement sensées et marquées au coin de l'expérience. M. Bickerdike lui a rétorqué qu'il n'est pas étouffé de l'opposition à son bill de la mort, il reçoit tous les jours des lettres de menace, et il n'y a que la corde qui empêche des attentats répétés contre nos hommes publics."

Le bill Bickerdike a été rejeté sur division. On a ensuite entendu M. Maclean, de York-sud, à propos d'un amendement projeté à la loi des chemins de fer, et la Chambre s'est ajournée à demain après-midi. La discussion du budget ne commencera que mardi prochain. Il y aura demain matin à onze heures, première séance du comité chargé de faire enquête sur la question des boîtes du contingent.

Ernest BILÉDEAU.

LE 5e ANNIVERSAIRE DU "DEVOIR"

COMPTE RENDU COMPLET

On mettra en vente lundi le compte rendu complet de la manifestation qui a marqué le cinquième anniversaire du Devoir. C'est une brochure de plus de 80 pages, grand format, qui contient le texte sténographique des allocutions et discours de MM. Cabana, Lavigne, Prince et Ducharme, plus le texte revu des discours de M. Bourassa et le programme du Devoir.

C'est, en même temps qu'un beau souvenir, un magnifique instrument de propagande.

La brochure se vendra 25 sous, plus les frais de port (trois sous).

CHRONIQUE ETRANGERE

GUERRE ET DIPLOMATIE

Aucun incident n'a marqué l'ouverture du bûc des côtes anglaises par l'Allemagne, sauf la perte d'un "Zeppelin" sur le littoral danois, qui n'était vraisemblablement pas au programme.

Les bulletins de Paris annoncent une série de succès qui ont couronné l'offensive française de ces deux derniers jours. Le plus remarquable de ces succès est la reprise du village de Norroy, en Lorraine, tombé au pouvoir des Allemands le 13 du mois courant. En Champagne, les attaques allemandes, livrées contre tout le front avec une violence inaccoutumée, ont été repoussées.

Sur le champ de bataille oriental, les dépêches signalent vaguement une grande bataille engagée sur la frontière de la Prusse orientale et des combats partiels dans les Carpathes.

Détresse économique

Pour justifier les mesures qu'elle vient de prendre contre la marine anglaise au risque d'attenter aux droits des neutres, l'Allemagne invoque la nécessité où elle se trouve d'user de représailles pour forcer son ennemi à laisser ravitailler la population civile de l'empire germanique. Quelle que soit la raison du droit international et du droit des gens, la valeur de cette excuse présentée par le chancelier de Bethmann-Hollweg, dans ses récentes déclarations officielles, il paraît aujourd'hui avéré que la crise alimentaire à l'égard de l'Allemagne, en Allemagne comme en Autriche, n'est pas encore la famine, sans doute, mais c'est déjà la gêne chez les sujets de Guillaume II et de François-Joseph. Depuis deux ou trois semaines, la consommation du pain à Berlin est limitée à quatre livres par semaine et par personne. Avant deux mois, cette quantité déjà faible sera encore diminuée, et il se confirme, on dirait des journaux d'Amsterdam qui publient ces informations, que les mesures de rationnement vont être généralisées. La presse berlinoise et les habitants se plaignent que les autorités n'aient pas pris à temps les mesures nécessaires pour garantir l'approvisionnement en blés de façon à éviter les ordonnances rigoureuses. On craint qu'il ne soit trop tard maintenant et que les stocks de céréales ne soient pas suffisants pour attendre la prochaine récolte.

En Autriche, le gouvernement défend d'employer plus de 50% de farine de seigle ou de froment pour le pain, et recommande pour le reste l'emploi de l'orge, de l'avoine, du maïs, du riz, de la pomme de terre. Encore le pain ainsi cuisiné est-il assez rare, puisque chaque jour les dépêches signalent des émeutes qui éclatent sur divers points de l'empire austro-hongrois et à Vienne même, où les foules s'adressent aux autorités en criant: "Nous avons faim, donnez-nous du pain."

Les journaux viennois ont reçu l'ordre de ne donner aucun détail sur ces émeutes dont le caractère séditieux a forcé le gouvernement à prendre des mesures pour approvisionner la capitale. Un communiqué officiel disait, il y a quelques jours, que le gouvernement avait décidé de réserver 165 wagons de farine prise dans les magasins publics et de les mettre à la disposition de la municipalité, qui en distribuerait le contenu à la population.

Le spectre de la faim se dresse donc sur l'Allemagne et sur l'Autriche, il reste à savoir si les mesures prises par les autorités, jointes à la contrebande que les dépêches signalent ce matin du côté de la Finlande par les pays scandinaves, parviendront à assurer la subsistance de la population jusqu'à la prochaine moisson.

L'Italie et la guerre

Les manifestations qui ont eu lieu à Rome à l'occasion de l'ouverture du parlement italien, révèlent un fort courant d'opinion en faveur de la participation de l'Italie à la guerre contre l'Allemagne et l'Autriche. De son côté, le cabinet Sallandra, appuyé par M. Giolitti, l'ancien président du conseil et l'homme le plus en vue de la politique italienne à l'heure présente, paraît déterminé à se tenir encore pour quelque temps, sinon définitivement, à l'écart du conflit, à moins que les factions bellicieuses du parlement ne lui forcent la main.

L'influence du prince de Bülów qui mène avec vigueur, à Rome, les opérations diplomatiques pour le compte de l'Allemagne, domine aujourd'hui la situation. On raconte que l'ancien chancelier de Guillaume II aurait réussi à convertir M. Giolitti à ses projets, avec la complicité des giolittistes et des socialistes officiels. Le maintien de la neutralité italienne aurait été garanti par cette association sans mandat officiel, en échange de la rétrocession du Trentin et de Trieste, préalablement cédés par l'Autriche à l'Allemagne. Mais il y a autre chose de plus plausible.

Le plan de M. de Bülów, au dire de gens habituellement bien renseignés, serait de chercher à aiguiller l'Italie vers les Balkans, afin de la distraire des événements qui se déroulent sur les champs de bataille de l'Europe occidentale. Ce qu'il désire, c'est de servir de l'Italie pour empêcher la formation d'un nouveau bloc balkanique qui hâterait l'annexion de l'Autriche; c'est de retenir la Roumanie par l'inter-

médiaire de l'Italie, afin d'isoler la Serbie et de faciliter ainsi son écrasement.

Les Italiens sont assez fins politiques pour percevoir à jour cette tactique. Ils savent que l'Autriche victorieuse ne leur céderait jamais le Trentin, et Trieste et ne les laisserait pas tranquilles à Vallona. Il est probable que le parlement de Rome, qui a maintenant la parole, va déranter les combinaisons du prince de Bülów.

Uldéric TREMBLAY.

LE CANADA PENDANT LA GUERRE

La Chambre des Communes a obtenu hier certains renseignements supplémentaires du ministère de la Milice. D'autre part, le ministre prépare plusieurs régiments pour les envoyer sous peu outremer. Dans le domaine économique, signala la demande que font les chemins de fer canadiens à la commission des voies ferrées, pour obtenir le relèvement de leur barème de transport.

Nos soldats

Le ministre de la Milice ne qu'il ait fallu acheter 500 chevaux lourds, en Grande-Bretagne, pour les substituer aux chevaux de trait de l'artillerie canadienne en service outremer, parce que ceux-ci étaient trop légers. Les correspondances de Grande-Bretagne sur ce point sont pourtant des plus précises et des plus affirmatives. M. Borden, de son côté, nie que le "War Office" ait substitué des cartouches anglaises aux cartouches canadiennes fournies à notre premier corps expéditionnaire. Il y a bien assez des boîtes, semble-t-il dire. Il paraît que, sous peu, nous saurons ce que nous coteront les premières pensions militaires aux familles des soldats tués ou blessés à l'étranger, pendant cette guerre-ci. Ces chiffres pourraient nous surprendre. M. Cochrane, pour sa part, annonce aux Communes que son ministère, celui des chemins de fer, n'a pas encore payé leur traitement ordinaire aux fonctionnaires et aux employés de l'Intercolonial enrégimentés depuis août 1914, mais que "c'est l'intention de leur payer en entier". L'amusant de cette affaire, c'est que M. Gutelius, administrateur de cette voie ferrée, a promis aux fonctionnaires de l'Intercolonial qui s'enrégimentaient pour service outremer de leur payer leur plein traitement... et que des députés accusent M. Gutelius d'être allemand et, parlant d'exiger sa démission, du fait de sa prétendue nationalité.

On projette, en certains milieux, de former un second régiment de Canadiens-français qui se réunirait à Québec des que celui qui est à Saint-Jean serait parti pour le front.

Nos chemins de fer

Tandis que la Chambre de Commerce de Montréal entend des explications au sujet du fait que la Belgique a des acheteurs aux Etats-Unis mais n'en a aucun au Canada, — cela dépendrait de ce que les Etats-Unis ont envoyé aux quartiers-généraux belges, au Havre, plusieurs agents commerciaux, alors que le Canada n'en a envoyé aucun, — on discute dans les cercles industriels et commerciaux, ainsi que dans les milieux agricoles, de l'Ouest, l'accroissement des taux de transport pour marchandises demandé par nos chemins de fer à la commission fédérale des voies ferrées. La hausse est de 1 à 2 sous par cent livres et couvre toutes les différentes sortes de marchandises ainsi transportables. La diminution des recettes, l'augmentation des dépenses et la baisse du tonnage expédié par voies ferrées sont les trois principales raisons de cette demande d'augmentation, disent les voies ferrées. Tout cela dépendrait un peu de la guerre actuelle, mais surtout de la crise économique dans laquelle le Canada se trouve engagé depuis quelques années, à la suite de dépenses exagérées de toutes sortes. La hausse n'aurait pas lieu, — si la commission l'accorde, — avant quelques semaines encore.

GEORGES PELLETIER.

M. BOURASSA A OUTREMONT

LA CONFERENCE AURA LIEU LE MERCREDI, 24 FEVRIER ET NON DIMANCHE PROCHAIN.

Par suite de circonstances imprévues la conférence de M. Bourassa, dans le sous-sol de l'église Saint-Viateur d'Outremont, a dû être remise au mercredi, 24 février.

La Société Saint-Vincent de Paul distribuera aux pauvres les recettes de cette soirée.

Un joli programme musical sera exécuté par la Chorale de Saint-Viateur.

Cette soirée commencera à huit heures. Le prix d'entrée est de 75 sous et les billets sont en vente au presbytère de Saint-Viateur d'Outremont, chez M. F. Valentine, 11 Chemin Sainte-Catherine, et M. Alfred Côté-Mars, 385 rue Québec; M. Georges Gonthier, 342 avenue Outremont, et à la maison Gareau, Limitée, coin des rues Mont-Royal et Saint-Laurent.

CHOSSES MUNICIPALES

SOLLICITUDE DE L'ARCHEVEQUE

Sa Grandeur demande aux commissaires, hier après-midi, de voter des secours aux pauvres. — Son appel éloquent est entendu et le bureau verse \$50,000 pour fins de charité.

Le bureau des commissaires a voté, hier après-midi, \$50,000 pour les pauvres de la ville de Montréal. C'est Mgr l'archevêque qui a déterminé cette bonne action en se présentant en personne devant les administrateurs de la ville et en plaçant avec l'éloquence que lui inspire son cœur de père pour les misérables, quelle que soit leur race et quelle que soit leur religion. Sa Grandeur a montré aux commissaires le dénuement et les privations qui affligent un trop grand nombre de familles et que sa sollicitude toujours en éveil lui a fait connaître.

Lors de la création du comité social de secours, en novembre dernier, la ville vota une somme de cent mille dollars pour venir en aide aux nécessiteux. On avait fait un premier versement de \$25,000, au mois de décembre. Cette somme fut distribuée à trois grandes associations de charité, la Société de Saint-Vincent de Paul, la Charity Organisation et l'Institut du baron Hirsch. Dans le rapport qu'il présentait au bureau des commissaires, hier, M. Chevalier, directeur de l'Assistance publique, demandait de faire immédiatement un second versement de \$50,000. Il présentait, en même temps, le rapport de la société centrale de la Saint-Vincent de Paul sur l'emploi de la portion des \$25,000 qui lui a été allouée, soit \$18,900. Ce rapport est signé par M. Kieffer, président, et par M. F. Valentine, secrétaire. Il contient de fort inté-

ressants détails. Ces 18,900 dollars ont été distribués aux diverses associations de charité secourant les pauvres à domicile, donnant des soupes gratuites et à l'Assistance Maternelle. En janvier, 50 conférences de Saint-Vincent de Paul ont secouru 1,992 familles, soit 10,258 individus. On a servi 66,755 soupes ou rations gratuites. « La très grande majorité des misérables qui ont bénéficié de ces secours, dit le rapport, ne sont ni de notre race ni de notre religion. Les soupes et rations sont servies à quiconque se présente au Fournier et se trouve dans le besoin, sans exception. »

Monsieur l'archevêque a fait ensuite aux commissaires un tableau saisissant de la misère à Montréal et de l'œuvre de la Saint-Vincent de Paul qui ne va pas seulement vers les pauvres qui se montrent, mais aussi vers ceux qui se cachent.

Sur la proposition de M. McDonald, le bureau vota \$50,000 qui seront distribués entre les diverses sociétés dans la même proportion que les \$25,000 du mois de novembre. Comme le cas est urgent, cette somme sera prise sur le fonds de réserve. La Société Saint-Vincent de Paul recevra pour sa part la somme de \$36,000.

Mgr l'archevêque était accompagné de M. l'abbé Maurie, aumônier général de la Saint-Vincent de Paul, et de MM. H. Kieffer et J. Valentine, qui en sont respectivement le président et le secrétaire.

LA BANLIEUE

LA GUILLOTINE A MAISONNEUVE

LE NOUVEAU CONSEIL, MALGRE L'OPPOSITION DE L'ECHEVIN PELLERIN, RENVOIE TROIS ANCIENS FONCTIONNAIRES QU'IL REMPLACE AUSSITOT.

Le nouveau conseil municipal de Maisonneuve a fait ses débuts hier, en renvoyant quatre anciens fonctionnaires, sans les entendre, et sans avoir quoi que ce soit à leur reprocher. Les personnes congédiées sont MM. Fortin, Gilbert, Houle et Surprenant. Les trois premiers qui étaient évaluateurs, ont été remplacés par MM. A. Lapointe, Wilfrid Pitt et Albert Dussault, au salaire de \$600. Les fonctionnaires précédents avaient offert de garder la même position au salaire de \$500. Le docteur Pellerin a fait un discours éloquent contre ces décapitations. « Si les fonctionnaires, dont on demande le renvoi, dit-il, ne sont pas compétents, ou si on a des reproches à leur faire, qu'on les cite devant le conseil et qu'on les entende. Si réellement ils sont incompétents, je serai le premier à demander leur décapitation. »

A LACHINE

Le conseil de Lachine a voté hier soir contre le referendum sur la question des lièges. Il a aussi décidé de faire une enquête officielle sur les plaintes portées par plusieurs citoyens qui prétendent que certains boulangers ne donnent pas la mesure suffisante à leurs pains.

PETIT CARNET

UNIVERSITE LAVAL.

On nous prie d'annoncer que le cours public de la législation commerciale (Chaire Forget) n'aura pas lieu le vendredi 19 février.

Les cours seront donnés régulièrement le mardi et vendredi à partir du 23 février.

LA SOCIÉTÉ D'ARCHEOLOGIE.

L'Assemblée régulière mensuelle de la Société d'Archéologie et Numismatique aura lieu au Château de Ramezay, ce soir, à 8 heures.

BATISSEZ MAINTENANT — DURANT LA GUERRE, alors que le travail coûte cher, bâtissez à crédit, 10 p. cent, 48 p. cent, 60 p. cent, 75 p. cent, 90 p. cent. Agissez à l'heure.

MARCEL TRUST Co., Limited. 100 St-Jacques. 31e année. Actif \$500,000.

Chambre de Commerce

LES RELATIONS CANADO-BELGES

LA CHAMBRE DE COMMERCE DEMANDE AU GOUVERNEMENT FEDERAL D'ENVOYER DES REPRESENTANTS EN BELGIQUE.

A l'assemblée de la Chambre de Commerce, hier soir, il a encore été question des relations commerciales futures entre le Canada et la Belgique. M. E. de Boeck a suggéré que la Chambre demande au gouvernement d'Ottawa de faire des démarches officielles pour fortifier les relations entre ces deux pays.

M. de Boeck fait remarquer que le gouvernement belge a envoyé aux États-Unis quatre acheteurs de fournitures de guerre, et qu'il n'en a pas envoyé un seul au Canada. Ceci est dû au fait que le gouvernement de Washington est représenté auprès du gouvernement belge, au Havre, par une douzaine d'agents qui s'efforcent d'amener aux États-Unis les commandes de la Belgique. Le Canada n'a même pas un seul représentant au Havre.

M. de Boeck suggère aussi que la Chambre fasse des démarches afin d'encourager l'immigration belge au Canada, après la guerre; le gouvernement pourrait offrir des terres, comme le fit jadis le Pacifique Canadien, payables par versements faciles. Le Canada devrait aussi se préparer à faire une exportation considérable de bois, de fer, de produits alimentaires, etc., en Belgique après la guerre.

Ces différentes questions ont été référées sans discussion au comité de l'exécutif.

A propos de l'immigration belge, le secrétaire-adjoint de la Chambre a donné lecture d'une lettre de M. Godfrey Langlois, représentant de la province de Québec en Belgique.

M. Langlois, averti du travail fait par la Chambre de Commerce sur la question de l'immigration belge au Canada, trouve le moment mal choisi pour favoriser un tel projet.

M. Langlois donne à l'appui de son assertion un grand nombre de raisons dont la plus forte serait le grand besoin qu'a la Belgique de tous ses sujets, pendant la guerre.

Tous les Belges en état de porter les armes ont été appelés sous les drapeaux et le gouvernement de la Belgique verrait d'un mauvais oeil une tentative ayant pour but de créer, pour le moment, un courant d'immigration vers le Canada.

M. Langlois dit en outre que les réfugiés belges dans les différents pays sont bien traités, et que, contrairement à ce qui a été publié en certains endroits, ceux des réfugiés qui sont en Angleterre sont, dans les circonstances, satisfaits de leur sort.

Le représentant de la province est d'avis que lorsque la Belgique aura été évacuée et que les familles auront été réunies, il sera beaucoup plus facile d'attirer ici une bonne immigration belge.

Une bonne partie de la séance d'hier a été employée à la formation des différents comités de la Chambre; sur vingt et un comités, dix-sept sont maintenant organisés, le président et les membres de ces comités ayant été élus. Voici les présidents élus :

Affaires municipales, M. Alfred Lambert; agriculture et colonisation, M. Adolphe Fortier; beurre et fromage, M. J. A. Vaillancourt; bulletin, M. Joseph Contant; comptabilité, M. Alexandre Desmarée; cuirs et peaux, M. A. S. Lavalée; enseignement technique et industries manufacturières, M. J. E. C. Daoust; épicerie et produits alimentaires, M. Armand Chaput; fers et métaux, M. Arthur Léger; finances, M. Ludger Gravel; huiles d'usage commerciale, M. Adolphe Fortier; mines, bois et forêts, M. Léon Gagné; nouveautés, M. C. E. Martin; réception, M. Duncan McDonald; transports, postes, télégraphes et téléphones, M. C. H. Cattel; voyageurs de commerce, M. J. H. Paul Saucier; immeuble de la Chambre, M. A. P. Frigon.

Les membres de quatre autres comités : Législation, expéditions et munitions; produits chimiques, vins et liqueurs, ont été choisis, mais comme il n'y avait pas quorum chez les membres élus à ces comités, le président n'a pas été élu.

Sur proposition de M. J. O. Labrecque, appuyée par M. L. C. de Tonnancourt, la Chambre a adopté un vote de félicitation à M. Thomas Côté, commissaire de la ville, qui dans un discours devant le congrès de la "Lake Carriers' Association", à Détroit, la semaine dernière, a défendu le projet du canal de la baie George.

La Chambre a aussi adopté un vote de condoléances à M. Emile Gallibert, dont le fils, Calixte, vient d'être tué au front.

LA GREVE DES LOCATAIRES A QUEBEC

(De notre correspondant)

Québec, 19. — M. George Bury, premier vice-président de la compagnie du Canadien-Pacifique était à Québec, hier, et a déclaré que les travaux de construction de la gare Union commencent de bonne heure le printemps prochain et qu'il compte que le nouvel édifice sera terminé en 1917. Les plans ont été modifiés et au lieu d'être une commission on le projetait tout d'abord, la façade sera ornée de tourelles et autres décorations qui enjoliveront l'édifice.

La compagnie projette aussi des améliorations considérables au Château Frontenac dont le coût serait de \$250,000. Elles seront faites si la compagnie peut conclure un arrangement satisfaisant avec la ville.

L'ABBE CASGRAIN INTERPRETE

(De notre correspondant)

Québec, 19. — Des nouvelles reçues de Londres annoncent que l'abbé Casgrain de Québec qui est parti récemment pour l'Angleterre va servir dans l'armée en qualité d'interprète russe. L'abbé Casgrain parle très bien le russe. Il est parti, comme on le sait, pour se rapporter au bureau de la guerre à Londres.

La musique

pour la danse donne les meilleurs effets sur le Victrola.

La toute dernière musique pour toutes les danses par les meilleures fanfares et les meilleurs orchestres de danse, enregistrée sous la direction personnelle de M. et Mme Vermon Castle, les maîtres de la danse moderne — sur les Records Victor.

Voici quelques splendides Records de Danse; les avez-vous entendus?

10 pouces, doubles, 90c les deux sélections :	
Céleste—Valse Hésitation Fanfare Militaire Victor	17682
Little Grey Home in the West—Hésitation Fanfare Militaire Victor	17547
Little Grey Home in the West—Hésitation Fanfare Militaire Victor	17617
Rose of the Mountain Trail—One Step Fanfare Militaire Victor	17605
My croony Melody—One Step Fanfare Militaire Victor	17628
Parisian—One Step Fanfare Militaire Victor	
Jamaica Tropic—One Step Fanfare Militaire Victor	
Sweetie Dear—Fox Trot Orchestre de Conway	
La Vraie Polka Brésilienne Orchestre de Conway	

12 pouces, doubles, \$1.50 pour les deux sélections :	
Millicent—Valse Hésitation Orchestre de McKee	35395
Mighty Lak's a Rose—Valse Hésitation Orchestre de McKee	35408
A propos—One Step Orchestre de McKee	35421
Tango Princess—One Step Orchestre de McKee	35425
Oh, My Love Nedley—One Step Orchestre de McKee	35422
When you were a Tulp and I wore a Big Red Rose—Nedley—One Step Fanfare Militaire Victor	
Tennessee, I Hear You Calling Me Nedley—One Step Fanfare Militaire Victor	
The Girl from Utah—Fox Trot Fanfare Militaire Victor	
Hits of 1913—Nedley Fox Trot Fanfare Militaire Victor	
My Tango Girl—Fox Trot Fanfare Militaire Victor	



Victrola VI \$33.50

(Avec 15 Records doubles Victor de 10 pces, 50 sélections) \$47.00. Votre propre choix.

Autres Victrolas de \$21.00 à \$305.00 (avec facilités de paiement si désiré) et des Records doubles Victor de 10 pouces à 90c pour les deux sélections, à l'un quelconque de nos magasins de Montréal. Demandez une copie gratuite de notre Encyclopédie Musicale de 410 pages, donnant la liste de plus de 6,000 Records Victor.

Toujours en mains le plus grand choix de Records Français par les Artistes Français les plus célèbres.



Berliner Gram-o-phone Co. LIMITED

Trois magasins, rue Ste-Catherine.
279 EST, près St-Denis. Tél. Est 2972
415 Ouest, près McGill College Ave. Tél. Up. 2418
355 OUEST, près Victoria. Tél. Up. 572

MARCHANDS DANS TOUTES LES VILLES ET CITES.

Records Victor — Faits à Montréal — Joués partout

LA FEMME AU BARREAU

—Vous semblez être très populaire chez les femmes, a-t-on fait remarquer, hier, avec malice au juge Saint-Pierre, depuis que vous vous êtes prononcé dans le cas de Mme Langstaff.

—Veut-elle croire, a répondu le juge, que je ne parle pas à la légère en exprimant des doutes sur la possibilité ou est la femme d'exercer la profession d'avocat? Le Code de l'Académie n'a pas aboli pour rien cette prérogative que l'on avait donnée aux femmes romaines, puisqu'on prétendit alors que la femme était trop imprudente et trop loquace pour devenir la défenderesse du droit; d'autre part, les démonstrations faites par des juristes du beau sexe ne m'ont prouvé qu'une chose, c'est que la femme ne pouvait réussir à saisir le point principal d'une cause.

Si ces travaux étaient publiés aujourd'hui, ma foi, ce serait le livre de farces le plus désopilant que je connaisse.

—Qui potest capere capiat.

ACTION EN DOMMAGES

M. William H. Evans ayant été frappé par l'auto de Damien Lalonde et Cie, intenta une action de \$1900 il y a quelque temps à ce dernier; la cour n'accorda que \$666 au demandeur.

M. P. E. LEBLANC

(De notre correspondant)

Québec, 19. — L'hon. P. E. Leblanc, Lt-Gouverneur, et Mme Leblanc sont arrivés à Québec, hier soir, par le convoi du C. P. R., de 6 heures 30. Ils sont descendus au Château Frontenac où ils logeront pendant leur séjour à Québec. Samedi, ils donneront une réception en l'honneur de l'hon. Tom Chase et de Mme Casgrain.

Aimez-vous les nouvelles politiques et municipales? Lisez le NATIONALISTE.

INCENDIE AU PARLEMENT

Ottawa, 19. — Un commencement d'incendie a été découvert, hier soir, exactement à minuit moins le quart dans l'édifice central du Parlement. Le feu a originaire, on ne sait comment, dans la chambre du député du Yukon, M. Thompson, et un canapé qui s'y trouve a été en partie brûlé. C'est un message qui a découvert et éteint l'incendie.

POUR ENRAYER LA HAUSSE DES VIVRES

Mexico, 19. — Le général Obregon a publié un décret, hier soir, où il ordonne à tous les marchands de vivres et de grain de remettre dix pour cent de leurs marchandises entre dans l'espace de vingt-quatre heures.

Le décret est nécessaire par le prix toujours de plus en plus grandissant des vivres.

Les marchandises confisquées seront distribuées aux pauvres.

PETITES ANNONCES SITUATIONS VACANTES

PLACIERS — Occupation lucrative pour placiers, bon aspect, préférence bilingues. — Ecrire pour plus amples détails P. O. Box 2647 — Convoyez après.

À LOUER

A LOUER
Manufacture et entrepôt. Grande manufacture, 3 étages, pouvant être utilisée comme entrepôt, située en arrière de 684 Parc Lafontaine. Pour renseignements, s'adresser 1445 Papineau, S.-Louis 4108.

BUREAUX A LOUER.

71a rue St-Jacques, rez-de-chaussée et sous-sol, 5,000 pieds de planchers, aussi plusieurs bureaux et suite de bureaux aux étages supérieurs. S'adresser à Rodolphe Bédard, 55 rue St-François-Xavier.

Propriétés à vendre

ALEXANDRE DUPUIS
Courtier en Immeubles et Assurances possède une belle liste de propriétés résidentielles et commerciales, terrains vacants, terres et propriétés de revenus, à vendre et à échanger. Affaires et informations sollicitées. Main 7513, No 17, Côte Place d'Armes, près Craig.

A VENDRE

IMMEUBLE
TALBOT FRERES, courtiers d'immeubles, experts en propriété, échanges de propriétés de toutes sortes, ville ou campagne. — Neus sommes des experts en propriétés de ville ou campagne, terres à culture, limitées à bois, etc. Aussi échange de commerce pour propriétés, terrains et balance de vente. Plusieurs demandes actuellement. Pour informations, s'adresser à Talbot Frères, 902, De Saint-Valier, Tél. Saint-Louis 6296.

LOTS A VENDRE

Plusieurs lots situés à la Pointe-aux-Trembles, vendus très bon marché pour comptant. Accepterait aussi partie comptant et balance à bonnes conditions. S'adresser 220 Dufresne, Tél. LaSalle 122. J.-A. Barrette.

VIEUX LIVRES RARES A VENDRE

L'Histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'à la translation de l'Empire par Constantin, avec une illustration à chaque volume; contenant l'Histoire de la République Romaine, depuis l'an de Rome 1 jusqu'à 410, en 16 volumes. Aussi l'Histoire de France, depuis les Gaulois jusqu'à la mort de Louis XVI, de l'an 600 avant J.-C. à l'an 420 de J.-C., en 15 volumes. Tous en parfait ordre. S'adresser à 681 avenue Papineau.

DIVERS

A VENDRE OU A LOUER

Grande manufacture de portes et chassis, moulin à scie, à planer et autres machineries pour préparer le bois. Très bonnes conditions. S'adresser, chambre 211, 180 rue Saint-Jacques.

ARGENT A PRETER

Nous avons quelques mille piastres à placer sur propriétés, dans bons quartiers, de préférence : St-Jacques, Lafontaine, Ste-Marie et Papineau. Les courtiers ayant bonnes propositions, peuvent s'adresser au Comptoir Ville-Marie, 360 Ste-Catherine Est. Est 3409. Soir 2337-3435.

PRETS

Aux fabriques, etc. A. D. Jobin, notaire et commissaire, 103, Saint-François-Xavier, Montréal. Tél. Main 8049.

CARTES D'AFFAIRES

RODOLPHE BÉDARD
Expert-Comptable et Auditeur
Système de comptabilité, Administrateur de successions. Téléphone Bell, Main 3869. Suite 45-46-47, 55 Saint-François-Xavier, Montréal.

Résidence : St-Louis 4393.

CHARLES HURTUBISE
FINANCIER
Argent à prêter : achat de débiteurs, de propriétés, de balances de prix de ventes, 99 rue St-Jacques. Tél. Main 2034.

ASSURANCES

TEL. MAIN 968
HORACE J. LABRECQUE
Ch. 623 ÉDIFICE TRANSPORTATION

P.-A. LACROIX, arpenteur géomètre, ingénieur civil, Chambre 925, Power Bldg., rue Craig, Montréal. Tél. Bureau : Main 7305; résidence : Saint-Louis 2707.

DOMINION COAL COMPANY

DOMINION et SPRINGHILL
BUREAU GENERAL DES VENTES
12 Rue Saint-Jacques, Montréal

A.S. LAVALLEE

97 à 101 Boulevard Saint-Laurent, Coin Villerie

Téléphone Est 1546

La balance de nos chaussures en feutre à grand sacrifice. Toujours en mains le plus beau choix de chaussures de tous genres. Agent pour la chaîne Jacques-Cartier.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

BOURBONNIERE, F.-J., C.R., avocat, 72 Est rue Notre-Dame. Tél. Bell, Main 2679.

Boite Postale 356. — Adresse télégraphique. "MONTREAL".
Tél. Main 1250-1251. Codes : Liebers, West, Un.

C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Édifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LAMOTHE, GADBOIS & NANTÉL, avocats, Édifice Banque de Québec, 11 Place d'Armes, Montréal. Téléphone Main 3215. J. C. Lamothe LL. D., C.R., Emilien Gadbois, L.L.L., J. Marchal Nantel, B.C.L.

PATTERSON & LAVERY
AVOCATS-PROCUREURS
SUITE 111, 180 ST-JACQUES
Tél. Bell Main 3960. Cable Wilpon. W. Patterson, C.R., Salluste Lavery, B.C.L. L. Lavery, à son bureau du soir : 1 Saint-Thomas, Longueuil.

CAMILLE TESSIER
AVOCAT
(Autrefois de Lamothe & Tessier)

97 St-Jacques, Ch. 34. MONTREAL.
MAIN 8728. ROCKLAND 931.

Résidence : Est 5973.
ANATOLE VANIER, B.A. LL.B.
AVOCAT
Tél. Main 213. — Chambre 53, 97 rue Saint-Jacques.

Résidence : 180 Jeanne-Mance. Tél. Est 5973.
GUY VANIER, B.A. LL. L.
AVOCAT
97, rue Saint-Jacques. — Chambre 76, Tél. Main 2632.

NOTAIRES
BELANGER & BELANGER, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques, Main 1859. Rs., 240 Visitation. Prêts sur hypothèque, achats de créances.

TEL. ST-LOUIS 504.

A.-H. Barrette
NOTAIRE
70 rue Rachel Est, Montréal

AMEDEE BLANCHARD
NOTAIRE ET COMMISSAIRE, C.S.
EDIFICE CANADA LIFE,
189 St-Jacques, Ch. 46. Phone M. 4067 MONTREAL.

Résidence : 15 B. Boyer.

Diplômé en hygiène Pub.
Dr. J.-N. CHAUSSE
SPECIALITE : Voies urinaires, maladies de la peau. Heures : 12 à 2 p.m., 6 à 8 p.m. Tél. Saint-Louis 3275, 1244 Ave. Desolimes, coin Mont-Royal.

EST 6734
Docteur A. DESJARDINS
Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris
Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE. 600 Saint-Denis (coin du carré Saint-Louis).

Dr E.-F. EMERY
Ancien élève Université de Paris
Médecine générale, Maladies des voies respiratoires.

2487 AVENUE DU PARC
TEL. ST-LOUIS 4014

Dr A. L. GUERTIN
Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

320 RUE SAINT-DENIS
HEURES DE BUREAU : 2 A 5 HRS.
Tél. Bell Est 6164.

Dr M. LEMOYNE
257 Sherbrooke Est
(Près Saint-Denis)
Maladies des yeux, oreilles, nez, gorge, larynx
TELEPHONE EST 4550

DENTISTES
Dr J.-W. ROCHETTE
CHIRURGIEN-DENTISTE
est installé au
Coin MONT-ROYAL et CHAMBORD MONTREAL.

Heures de bureau : 8 a. m., à 9 p. m.
Tél. Saint-Louis 3732.

Dr HONORE THIBAUT
L. D. S. D. D. S.
CHIRURGIEN - DENTISTE
BUREAU :
321a RUE RACHEL
(Près Saint-Denis)
TEL. ST-LOUIS 6093

INGENIEURS CIVILS
HURTUBISE & HURTUBISE
INGENIEURS CIVILS
ARBITREURS-GEOMETRES
EDIFICE BANQUE NATIONAL
99 rue Saint-Jacques
TELEPHONES :
Bureau : Main 7618, Résidence : St-Louis 2143

HOTELS
Hôtel Riendeau Limitée
WILF. GÉRALD, Prés. Trés.,
P. A. SAMSON, Vice-Prés.-Sec.
Le Rendez-vous des Canadiens-Français.
44-46 Place Jacques-Cartier, Montréal.

Le journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), J. N. Chevrier, gérant-général.

LA VIE SPORTIVE

UN PROTET DONNE LA PARTIE AU NATIONAL

BIEN QUE BATTU PAR 4 A 3 PAR LAVAL, LE NATIONAL GAGNE, LA PARTIE D'HIER SUR UN PROTET. — LE SHAMROCK GAGNE AUSSI PAR PROTET, APRES UN MATCH NUL DE 1 A 1 AVEC LE M.A.A.A.

La ligue de la Cité a terminé hier soir sa saison, à l'Arena, par des très fortes surprises. Le National a été virtuellement défait, par le Laval, aux points, du moins, par le score de 4 à 3, dans une partie de toute beauté; mais, comme le Laval avait aligné un joueur du nom de Taché sur son équipe, et que ce joueur demeure à Trois-Rivières, les Nationaux, se rattachant de cette clause, qui regarde le domicile des joueurs de la Ligue de la Cité, a enregistré un protêt qui a été maintenu à une assemblée de la Ligue, tenue hier, après les parties.

Le match fut de toute beauté, et les 1200 spectateurs furent tenus dans l'excitation la plus intense jusqu'à la fin. Le jeune Panneton fut la sensation de la partie. Il fut, du reste, brillamment secondé par Labrecque et tous ses coéquipiers. Le National a joué une bonne partie; seulement son "checking" a fait grandement défaut, et c'est ce qui peut expliquer le succès des étudiants.

Un autre protêt a été fait gagner le Shamrock contre le M.A.A.A., après que les deux clubs eussent fait partie nulle par le score de 1 à 1, dans l'un des plus beaux et des plus brillants matchs de la saison.

Les Westmountais ont commis le même péché que le Laval, en alignant un joueur qui ne demeurait pas à Montréal. La Ligue de la Cité a donc décidé contre eux et avec raison.

La première partie a été gagnée par les Victoria sur McGill, par 4 à 2. Les étudiants donneront beaucoup de fil à retordre aux leaders, qui furent surpris d'une pareille résistance.

La Ligue de la Cité, maintenant qu'elle a terminé sa saison régulière, reprendra lundi ses parties nulles à l'Arena. Dès 8 heures, les clubs McGill et M.A.A.A. embarqueront sur la glace pour reprendre leur match nul du 28 décembre par le score de 1 à 1.

Puis, comme les clubs National et Victoria ont joué deux parties nulles par 1 à 1 et 2 à 2, ils se reprendront dans un seul match de trois périodes de 20 minutes et le gagnant de ce match aura le crédit de deux victoires.

Alignements et sommaires:

Première partie:

McGill (2) Victoria (4)

Mann Buts Points

Morris Points

Kendall Couverts

Rooney Centres

Rainboth Ailes

Parsons Ailes

Arbitre: "Newsy" Lalonde; assistant: Ernie Dubeau.

Umpires: Montgomery, C. Hooper.

Chronométrateur: L. Provost.

Pénitencier: L. Provost.

Sommaire:

1. Victoria — McGill, 13.30 min.

2. McGill — Andrews, 1.30 min.

Seconde période:

3. Victoria — Darlin, 3.00 min.

4. Victoria — Slater, 1.30 min.

5. Victoria — McGee, 2.30 min.

6. McGill — Parsons, 3.00 min.

Substituts: McGill: Marsons, Blaire, Gelch, Work, Hall, Andrews; Victoria: Orchard, Wood, Patterson.

Pénitions: Ekers 6, Kendall 3, Parsons 3, Slater 3, Andrews 3 minutes.

Deuxième partie:

Laval (4) National (3)

Panneton Buts Points

Lajoie Points

Labrecque Couverts

Ponbriand Centres

O'Sullivan Ailes

Gaudet Ailes

Arbitre: Dubeau; assistant: "Newsy" Lalonde.

Umpires: G. Anyot et Montgomery.

Chronométrateur et pénitencier: L. Provost.

Sommaire:

1—National, Clément, 15.00

Seconde période:

2—Laval, Ponbriand, 2.30

3—National, Béchard, 4.00

4—Laval, Tassé, 0.50

5—Laval, O'Sullivan, 0.50

6—Laval, Ponbriand, 2.30

7—National, Chamblard, 9.00

Substituts: National: Furlong, Lavallée, Dandurand et J. Chamblard; Laval: Taché, Gareau.

Pénitions: Chamblard 3, Joron 3; Leduc 6; Ponbriand, 3 minutes.

Troisième partie:

M.A.A.A. vs Shamrock

Rudige Buts Points

Read Points

Springings Couverts

J. Bell Centres

G. Sargent Ailes

W. Sharpe Ailes

Arbitre: "Newsy" Lalonde; assistant: Ernie Dubeau.

Umpires: Hick et Shannon.

Pénitencier et chronométrateur: Lucien Provost.

Sommaire:

1—Shamrock, Arnold, 15.00

2—M.A.A.A., Read, 4.30

Substituts: Shamrock: Quivlan, Arnold, McCallum, Mallinson.

M.A.A.A.: Blumenthal, H. Bell, S. Scott, F. McGill, Burnett.

Pénitions: McCallum 9; Arnold 3; Springings 3; Slater 6; Allan 3; Hill 3; Sharpe 6; Quivlan 3; Burrows pour le reste de la partie.

Position des clubs:

Victoria, 7 1 2

National, 6 1 3

M.A.A.A., 6 2 2

McGill, 2 7 1

Shamrock, 2 8 0

TROIS-RIVIERES SERA AUX PRISES AVEC LE MONTREAL

L'EQUIPE DE ROD. LAMOREUX FERA L'IMPOSSIBLE POUR S'ASSURER LE CHAMPIONNAT DE LA LIGUE PROVINCIALE, DIMANCHE APRES-MIDI. — LES TRIFLUVIENS NE VEULENT PAS FINIR EN DERNIERE POSITION. — UN BANQUET AU CLUB SAINT-LAURENT.

Les séries de la ligue de quilles Provinciale de Québec seront conclues dimanche prochain alors que le club des Trois-Rivières sera aux prises avec le Montréal en cette ville. La rencontre entre ces deux clubs aura lieu à 3 heures de l'après-midi, aux salles du Canadien et tout porte à croire que l'équipe locale triomphera de ses adversaires, mais il ne faut pas conclure pour cela que les Montréalais auront affaire à une équipe négligeable car le Cercle Lavolette compte dans ses rangs des joueurs de tout premier ordre et capables de causer une surprise désagréable aux champions.

Le club Montréal, qui est actuellement en tête de cette ligue, tentera l'impossible pour vaincre dimanche au Club Canadien et ainsi se qualifier pour le championnat de la ligue Provinciale. De son côté, le Trois-Rivières fera un grand effort pour enlever la victoire au club local afin de ne pas terminer la saison en dernière position et aussi un grand nombre d'amis accompagneront les joueurs trifliviens afin de les encourager à la victoire.

Vainqueurs ou vaincus, les Trois-Rivières nous quitteront satisfaits, car M. Lamoureux, propriétaire de la franchise du club Montréal, leur donnera une réception après le match qui leur fera oublier leur défaite s'ils sont vaincus, car un grand banquet, au pique-nique club Saint-Laurent, sera donné en l'honneur des visiteurs, à 7 heures du soir, auquel tous les quilleurs de Montréal, sympathiques à la ligue Provinciale sont conviés. Les personnes qui désirent assister à ces agapes peuvent se procurer des billets dès maintenant en s'adressant à MM. Lamoureux, Edouard Paradis, au Club Canadien et M. Nap, La Belle, à la salle Pictura. Il est à espérer que tous les vrais amateurs de quilles assisteront à cette fête qui sera toute intime.

La Ligue de la Cité a décidé de jouer ses parties nulles lundi prochain. La première alignera le McGill et le M.A.A.A., de 8 à 9 heures.

La seconde sera disputée entre les clubs Victoria et National Or, comme ces deux équipes ont deux parties nulles à reprendre, elles ne joueront qu'une fois pour les deux, et ce sera lundi soir.

Le match sera constitué de trois périodes de vingt minutes, et le gagnant aura deux victoires à son crédit.

Le National a donc encore de belles chances d'arriver champion de la ligue. Le National recevra, lundi soir, à l'Arena, la coupe Dery pour être le club qui a obtenu la meilleure moyenne de la saison qui s'est terminée hier soir.

De plus, Adrien Clément, le leader des joueurs de la ligue, qui joue pour le National, recevra une médaille d'or offerte par un sportsman local avant les deux parties de lundi prochain.

Le M.A.A.A., de son côté, s'est vu coller une défaite par les officiers de la ligue de la Cité, bien qu'il ait fait partie nulle avec le Shamrock. La raison de cette décision est la même que pour le Laval, car l'équipe de Westmount a aligné un joueur qui n'était pas éligible.

LAVIOLETTE SERA AU POSTE SAMEDI SOIR

LE BRILLANT JOUEUR REVIENT A SON POSTE DEMAIN CONTRE TORONTO. — UN MATCH FORT RAPIDE ET DES PLUS MOUVEMENTES POUR DEMAIN, A L'ARENA.

Une très importante partie de hockey sera disputée demain soir à l'Arena, entre les clubs Toronto et Canadien. Cette fois, bien qu'elle n'ait aucune importance directe sur le championnat, vu le recul forcé subi par les Toronto par leurs récentes défaites; mais elle n'en sera pas moins des plus intéressantes et des plus contestées.

Jack Laviolette sera à son poste et fera l'impossible pour se surpasser et donner à ses nombreux partisans l'occasion de l'applaudir. Le brillant joueur, retenu par son pouce malade en dehors de la partie, depuis quelques semaines, reviendra donc sur l'équipe avec la même habileté qu'auparavant, et son apparition sur la glace ne sera pas sans donner confiance aux siens, qui combattront avec l'énergie du désespoir pour triompher.

Les Canadiens ont encore quatre parties à jouer d'ici la fin de la saison, dont trois à Montréal, avec les clubs Toronto, Ottawa et Wanderer, et la quatrième à Toronto, avec Shamrock. Ils feront l'effort de leur vie pour les gagner toutes. La tâche peut paraître ardue; mais, si les amateurs ne leur ménagent pas leur encouragement, elle sera de beaucoup simplifiée.

LA SEANCE DU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN

32 RONDES DE BOXE POUR CE SOIR. — UN GRAND MATCH EN PERSPECTIVE ENTRE KETCHELL ET CONDON. — FORTES PRELIMINAIRES.

Nous redonnons le programme de la grande rencontre de ce soir au Club Athlétique Canadien. On constatera que les autorités de cette populaire association sont avant tout soucieuses de ne donner à nos amateurs que des exhibitions de toute première valeur.

Sommaire:

1—Tom Bailes vs St-Onge, 6 rondes, 135 lbs.

2—Jack Green vs Bud Sims, 6 rondes, 140 lbs.

3—Joe Allen vs O. Labelle, 10 rondes, 158 lbs.

4—Steve Ketchell vs Harry Condon, 10 rondes, 133 lbs.

LES RAQUETTEURS A SAINT-HUBERT

N'oubliez pas la grande sortie de tous les raquetteurs à Saint-Hubert, qui aura lieu dimanche, le 21 courant, chez M. Charron.

Tous les raquetteurs sont invités à prendre part à cette manifestation organisée par le club de raquette de La Casquette. Les clubs suivants ont promis de prêter leur concours: Le Forestier, La Feuille d'Érable, Le Cercle Paroissial, Le Boucanier, Le Moirier, Le Saint-Charles, Le Saint-Brigitte, etc.

Le départ s'effectuera des salles de La Casquette, à 9 heures, pour se rendre à la rue McGill à 9 heures 45, où l'on s'embarquera sur un char spécial pour les raquetteurs.

Programme:

Départ à 9 heures 45.

Arrivée à 11 heures.

Dîner à midi.

Après le dîner, discours, chant, musique, danse.

Retour à 4 heures.

Donc, en avant les raquetteurs, allons tous avec La Casquette, car c'est la dernière sortie du genre cette saison, à l'exception de la grande excursion organisée par l'Union Locale des Raquetteurs de Montréal, le 28 courant, à Joliette.

LE NATIONAL

Dimanche, le 21 février, à 10 heures, les Raquetteurs du National, sont priés d'assister à l'assemblée générale.

Un rapport complet du euhre sera présenté à l'assemblée.

Il sera aussi question de l'excursion à Joliette, le 28 février.

Le secrétaire, A. RACICOT.

UNION LOCALE

Il y aura assemblée générale de l'Union Locale des Raquetteurs de Montréal, vendredi soir, le 12 courant, aux salles du National, à 8.30 heures p.m.

Comme cette assemblée est très importante, tous les clubs devraient se faire un devoir d'y être représentés. Il y aura organisation de l'excursion projetée pour le 28 février, à Joliette.

E. LAMBERT, Sec. de l'U. L. R. M.

ON DISCUTE LES LOIS DE PECHE

(De notre correspondant)

Québec, 19.—Une délégation de l'Association de Protection de la Chasse et de la Pêche de la province, composée de MM. Guy, Fombes, R. G. Ingles, P. S. Ostell, M. Léger et J. R. Innes, a rencontré ce matin M. Mercier pour discuter la loi de pêche et demander un octroi pour permettre à l'association de poursuivre son travail.

LALIBERTE ET THOMPSON SONT EGALUX

ILS SONT EN TETE DES SCORERS DE LA LIGUE MONTREAL AVEC CHACUN 14 POINTS.

Les Garnets et les Stars se préparent ferme à leur joute de lundi soir prochain au Jubilé, qui décidera pratiquement du championnat de la ligue de hockey Montréal. Depuis le commencement de la saison, la lutte entre ces deux clubs a été très chaude et tout fait prévoir que le match de lundi soir sera contesté au possible. Une victoire pour les Garnets leur assurerait le championnat. Si au contraire, les Stars sont victorieux dans cette rencontre, les Garnets devront jouer leur partie nulle avec le All-Montreal, puis se mesurer ensuite de nouveau avec les Stars dans une partie décisive. Thompson, du All-Montreal, et Laliberte, de l'Hochelega, sont à l'heure actuelle, en tête des scorers de la ligue avec 14 points chacun. Harry Bell, des Stars, est en troisième place avec 13.

La Casquette et l'Hochelega se rencontreront dans la première partie de la soirée, et le Saint-Zotique et le All-Montreal dans la deuxième. Liste des scorers qui ont trois points ou plus: Laliberte, Hochelega, 14; Thompson, All-Montreal, 14; Harry Bell, Stars, 13; Hughes, Stars, 9; Tannabill, Garnets, 9; Robert, Hochelega, 7; O'Grady, Garnets, 7; Colligan, All-Montreal, 6; Sauvé, Stars, 5; Lahue, Stars, 5; Murgrove, Garnets, 4; Ritchie, All-Montreal, 4; Degray, All-Montreal, 4; O'Sullivan, Hochelega, 4; Lalonde, Saint-Zotique, 4; Norton, Garnets, 3; Sorel, All-Montreal, 3; Campbell, La Casquette, 3; Derrick, La Casquette, 3; Carignan, Saint-Zotique, 3; Schnafer, Hochelega, 3.

Programme de lundi soir:

8 à 9, Hochelega vs La Casquette.

9 à 10, All-Montreal vs Saint-Zotique.

10 à 11, Stars vs Garnets.

ASSOCIATION DE LA CASQUETTE

LE GRAND CONCERT BOUCANE DU "PENTHATLON"

Mercredi de la semaine prochaine, le 24 courant, les membres du "Penthaton", le Club Sportif de l'Association de la Casquette, donneront à leur gymnase un grand Concert Boucane qui promet d'être un succès.

Un magnifique programme a été dressé et les athlètes les mieux connus de l'Association de la Casquette y prendront part.

L'entrée n'est que de 25c et les billets s'enlèvent rapidement.

LES RAQUETTEURS A SAINT-HUBERT

N'oubliez pas la grande sortie de tous les raquetteurs à Saint-Hubert, qui aura lieu dimanche, le 21 courant, chez M. Charron.

Tous les raquetteurs sont invités à prendre part à cette manifestation organisée par le club de raquette de La Casquette. Les clubs suivants ont promis de prêter leur concours: Le Forestier, La Feuille d'Érable, Le Cercle Paroissial, Le Boucanier, Le Moirier, Le Saint-Charles, Le Saint-Brigitte, etc.

Le départ s'effectuera des salles de La Casquette, à 9 heures, pour se rendre à la rue McGill à 9 heures 45, où l'on s'embarquera sur un char spécial pour les raquetteurs.

Programme:

Départ à 9 heures 45.

Arrivée à 11 heures.

Dîner à midi.

Après le dîner, discours, chant, musique, danse.

Retour à 4 heures.

Donc, en avant les raquetteurs, allons tous avec La Casquette, car c'est la dernière sortie du genre cette saison, à l'exception de la grande excursion organisée par l'Union Locale des Raquetteurs de Montréal, le 28 courant, à Joliette.

LE NATIONAL

Dimanche, le 21 février, à 10 heures, les Raquetteurs du National, sont priés d'assister à l'assemblée générale.

Un rapport complet du euhre sera présenté à l'assemblée.

Il sera aussi question de l'excursion à Joliette, le 28 février.

Le secrétaire, A. RACICOT.

UNION LOCALE

Il y aura assemblée générale de l'Union Locale des Raquetteurs de Montréal, vendredi soir, le 12 courant, aux salles du National, à 8.30 heures p.m.

Comme cette assemblée est très importante, tous les clubs devraient se faire un devoir d'y être représentés. Il y aura organisation de l'excursion projetée pour le 28 février, à Joliette.

E. LAMBERT, Sec. de l'U. L. R. M.

ON DISCUTE LES LOIS DE PECHE

(De notre correspondant)

Québec, 19.—Une délégation de l'Association de Protection de la Chasse et de la Pêche de la province, composée de MM. Guy, Fombes, R. G. Ingles, P. S. Ostell, M. Léger et J. R. Innes, a rencontré ce matin M. Mercier pour discuter la loi de pêche et demander un octroi pour permettre à l'association de poursuivre son travail.

COMMERCE ET FINANCE

NOS VOIES FERREES

ON FAIT A LA COMMISSION DES CHEMINS DE FER UN APPEL POUR L'AUGMENTATION DES TAUX DE FRET. — LES RAISONS QUI ONT MOTIVE LA DEMANDE.

Le président de l'Association Canadienne de Fret (Canadian Freight Association), M. G. C. Ransom, a présenté hier après-midi à la Commission des chemins de fer, au nom de toutes les compagnies canadiennes de voies ferrées, les propositions suivantes:

En vue d'obtenir aux énormes dépenses qu'entraîne l'entretien des tarifs à soumettre à la commission, les compagnies produisent le memorandum suivant, suggérant les augmentations sujettes à son approbation, lequel memorandum a été communiqué au secrétaire des principales chambres de commerce et à l'Association Canadienne des Manufacturiers.

10. Il est dans l'intérêt du pays en général aussi bien que des compagnies que des revenus additionnels soient obtenus du trafic du fret; 20. Que le revenu dérivant de telle source est considérablement diminué et que la principale cause de cette diminution est l'augmentation constante des dépenses, telles que la hausse des salaires et la nécessité de maintenir l'efficacité du transport; 30. Les profits réalisés sur l'argent placé dans les compagnies de chemins de fer ne sont pas raisonnables; 40. Le résultat en est de diminuer sérieusement les pouvoirs d'emprunt des compagnies et de les obliger à obtenir le capital nécessaire à des taux d'intérêt beaucoup plus élevés, augmentant ainsi les charges à prendre sur un revenu amoindri et qui ne peut que diminuer encore; 50. En conséquence de cet état de choses exceptionnel, plusieurs marchés monétaires autrefois accessibles aux compagnies leur sont maintenant fermés; de sorte que les compagnies seront obligées de recourir à l'augmentation projetée des taux, en rappelant que l'Interstate Commerce Commission des États-Unis a récemment passé un ordre en conseil haussant les taux dans les territoires soumis à sa juridiction, quoique les conditions soient là-bas encore plus avantageuses qu'ici.

Programme de lundi soir:

8 à 9, Hochelega vs La Casquette.

9 à 10, All-Montreal vs Saint-Zotique.

10 à 11, Stars vs Garnets.

LES COMPENSATIONS

WINNIPEG S'ETABLIT EN VEDETTE ET OFFRE UNE MIEUX-VALUE SENSIBLE.

Les compensations des banques, pour la huitaine terminée hier, font ressortir de constantes améliorations dans les petites villes de la Puissance, tandis que les compensations des grandes places, à la réserve de Winnipeg, n'offrent que d'insignifiantes variations par rapport aux dernières semaines.

Nous avons donné hier dans ces mêmes colonnes le rapport de la chambre locale, indiquant la légère amélioration dérivant d'une comparaison avec le résultat antérieur.

La ville de Toronto présente le 14 de ses compensations à 33 millions \$228,428, accusant un fléchissement de près de 6 millions. Winnipeg continue d'émigrer, révélant une plus-value de 1 million \$270,000; Ottawa s'inscrit en progrès d'un demi de cent mille piastres et Halifax rapporte également un gain modeste, par comparaison avec la période correspondante de l'année dernière.

Voici un tableau donnant les chiffres des villes susmentionnées, pour la semaine écoulée, ainsi que la différence ressortant d'une comparaison avec la même huitaine de 1914:

	1915	Différence
Montréal	\$41,252,656	-\$9,184,774
Toronto	33,228,428	3,868,940
Winnipeg	3,769,056	1,270,772
Ottawa	3,860,150	115,522
Halifax	1,559,591	30,215

EASTMOUNT LAND Co.

La Eastmount Land Company vient de présenter à ses actionnaires réunis en assemblée générale le rapport financier du dernier exercice.

La Compagnie a payé 10 p.c. de dividende et effectué plusieurs amortissements. Bien que la moitié seulement des propriétés aient été vendues, le compte pertes et profits s'établit à \$67,447 et l'actif total à \$231,973. Les recettes se capital

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

LE DERNIER DYNAMITARD

DAVID CAPLAN, LE DERNIER INCULPE RECHERCHE POUR L'ATTENTAT AU "TIMES" DE LOS ANGELES, EST ENFIN ARRÊTÉ PAR LA POLICE.

Seattle, Wash., 19.—David Caplan, le dernier des individus recherchés par les autorités de Los Angeles, au sujet de l'explosion de dynamite qui a détruit l'édifice "Times", à Los Angeles, à l'automne de 1910, a été arrêté, hier soir, sur l'île Bainbridge, à deux milles de Rolling Bay et à vingt milles de Seattle.

Caplan, au dire de Walker R. Thayer, gérant de la succursale de Seattle de l'agence Burns, aurait admis son identité et accepterait de retourner à Los Angeles pour subir son procès. Il a été conduit à Port Orchard, où il est sous bonne garde.

Depuis deux ans, Caplan vivait sous le nom de Frank Moller et il occupait de l'élevage des vaches sur une petite île, près de Rolling Bay. Il a aussi été pendant quelque temps propriétaire d'une boutique de barbier à Rolling Bay. Il a été découvert, dit Thayer, grâce à des informations obtenues par l'agence Burns, après l'arrestation de Schmidt, samedi dernier, à New-York. Caplan a été arrêté, hier soir, à neuf heures, par un assistant-chef et par cinq détectives privés. Il était dans son lit lorsque les policiers pénétrèrent chez lui. Lorsqu'on lui eut tout expliqué Caplan se serit écrié : "C'est bien moi et je suis content que tout soit fini."

Dans la maison de Caplan, a été déclaré Thayer, nous avons trouvé beaucoup de choses qui pourraient servir de preuve au cours du procès. A part plusieurs lettres et d'autres documents qui incriminent plusieurs citoyens de San Francisco, nous avons découvert trois bâtons contenant 80 p. c. de dynamite pareils à ceux qui avaient été achetés à Richmond, Californie, et employés pour faire sauter l'édifice du "Times".

Caplan a déclaré que pendant deux ans il avait voyagé à travers le monde ; il a habité successivement Paris, Londres et d'autres villes de l'Europe ; ensuite, il a acheté une propriété à Rolling Bay et s'y est établi.

Notre bureau de New-York, déclare encore Thayer, a réussi à obtenir la preuve que J. B. McNamara, Caplan et Schmidt avaient été tous trois mêlés dans l'affaire de l'explosion, qui en 1910, a causé des dommages considérables à l'édifice Lyon, à Seattle, quelque temps avant l'explosion du "Times". Les trois hommes, d'après la preuve que nous avons préparée, étaient à la gare de Seattle attendant un train, au moment de l'explosion.

RAVAGES DE LA FAMINE

ON DEMANDE DES SECOURS AU CANADA.

Québec, 19.—M. René Magis, l'un des délégués du comité de secours belge au Canada vient de recevoir de sa sœur une lettre lui disant que des milliers de personnes sont menacées de mourir de faim dans certaines parties de la Belgique. A Ardenne, dit la lettre, la misère est terrible ; la population est restée trois jours sans manger et les ouvriers voulaient se révolter et incendier l'hôtel de ville qui est aux mains des Allemands. Plus de quatre mille personnes y sont sans le sou et naturellement sans travail. Il est à craindre que la famine ne fasse des victimes plus nombreuses encore que l'invasion allemande. Et la lettre ajoute que ces personnes qui la mort menacent demandent si les délégués belges ne pourraient pas envoyer quelque chose du Canada tout spécialement pour Ardenne.

INCENDIE

Un incendie a partiellement détruit hier soir la maison de Mme Oscar De Preter, 70 Côte du Beaver Hall. Les dégâts sont considérables.

LA GUERRE

LA SITUATION VUE DE LONDRES

Londres, 19.—En tant qu'on pouvait le savoir, ce midi, on a signalé la présence d'aucun sous-marin le long des côtes pendant les 24 heures du blocus. Mais les preuves démontrent que l'Allemagne entend mettre sa menace à exécution s'accroît.

L'activité soudaine des zeppelins dans la mer du Nord, la perte de deux dirigeables, la nouvelle qu'ils continuent à faire la patrouille en dépit du temps rigoureux l'attestent.

En outre, il y a la visite du Kaiser et de l'amiral Tirpitz à Wilhelmshafen. Les zeppelins guettent probablement les navires chargés de denrées se dirigeant vers la Grande-Bretagne. Le zeppelin qui a fait stopper le "Helen" assure un rôle qui n'était pas celui des dirigeables jusqu'ici.

Tous les rapports s'accroissent à dire que les Autrichiens ont enfin complètement expulsé les Russes de la Bukovine, les derniers font valoir le bon ordre de leur retraite, mais ne cherchent pas à nier le fait. Lors de l'occupation de cette région, et la présence de soldats autrichiens le long de la frontière roumaine, on répétait que les événements justifiaient l'intervention de la Roumanie. Mais les Autrichiens encore une fois maîtres de la Bukovine, la situation devient encore intéressante. Les correspondants cessent de faire des pronostics au sujet de la date de l'entrée en lice de la Roumanie mais les amis des Alliés n'abandonnent pas cet espoir.

L'état des choses à l'extrémité nord de la ligne dans l'est est plus obscur qu'il ne l'était il y a quelques jours. Des deux côtés de la frontière de la Prusse orientale, le pays a été ravagé et transformé en une autre Belgique. Petrograd parle de la fuite de la population russe devant la marche envahissante des Teutons ; le Kaiser en célébrant la victoire d'Hindenberg s'apitoie sur les déprédations des Moscovites en retraite.

Depuis la retraite des Russes vers le Niémen, aucune grande bataille n'a été apparemment livrée. Petrograd répète que les engagements qui ont eu lieu depuis sont des affaires d'avant-postes. Cela semblerait indiquer que les casques à pointe n'ont pas franchi la ligne de territoire de 50 milles séparant la frontière de la Prusse orientale du Niémen. D'autre part, les Teutons réclament une grande victoire remportée sur les Russes dans la Prusse orientale, dans le cours de laquelle ils auraient fait au moins 64,000 prisonniers.

Les journaux d'Angleterre, de Hollande et de la Scandinavie s'occupent encore de la note allemande.

Depuis plusieurs jours, les Alliés ont eu l'avantage dans les combats sur le théâtre occidental des opérations, livrés probablement comme en décembre pour empêcher les ennemis d'opérer le retrait de leurs troupes au théâtre oriental de la guerre.

EN REVISION

En août 1912, le Dr J. L. Faillie, de Saint-Georges de Windsor, était nommé par le conseil de cette municipalité, membre du bureau d'hygiène de cette paroisse, au moment où une épidémie de variole allait y faire de grands ravages.

Quelque temps après, le même conseil passait une résolution déclarant que le Dr Faillie, ayant négligé de l'avertir de l'étendue du fléau, était responsable de tous les cas de variole signalés dans la paroisse et passible partant d'une amende de \$20.00 par jour à partir du jour où se manifestèrent les premiers symptômes de l'épidémie.

Attribuant le silence du Dr Faillie cependant à son imprudence, le conseil de ville de Saint-Georges-de-Windsor se contenta de le réprimander afin qu'il s'amendât à l'avenir. Jugant que la résolution du conseil lui avait causé un tort irréparable dans cette paroisse (qu'il dut quitter dans la suite), le Dr Faillie intenta alors une action de \$5,000 à ce dernier.

La cause ayant été instruite à Sherbrooke, le juge Globensky condamna la défendeur à \$150.00 et aux frais d'une cause de \$5,000.

Cette cause vient d'être reprise en appel devant la Cour de Révision, présidée par les juges Tellier, Panton et Greenshields.

Mes F. Campbell, Mathieu et Cabana représentent les parties en cause.

L'EXPOSITION DE SAN-FRANCISCO

(Spécial au "Devoir")

San-Francisco, 19.—Demain midi, à la Maison Blanche, à Washington, le président Wilson pressera un bouton, et un courant électrique de haute puissance se propageant d'un bout à l'autre du continent transmettra le signal de l'ouverture de l'exposition Panama à San-Francisco. Les portes tourneront sur leurs gonds, et le défile des citoyens, le maire en tête, ira vers les terrains de l'exposition. M. Moore fera part au président de vive voix, par le moyen du téléphone, de l'ouverture de l'exposition. Quarante et une nations y prennent part. Des pays belligérants la France est officiellement représentée. L'Italie et le Japon le sont aussi. Le Canada et l'Australie ont des pavillons. La colossale tour des bijoux, au centre, domine tous les édifices.

BAGARRE A NEW-YORK

New-York, 19.—La police de New-York a arrêté 16 individus au cours d'une bagarre dans la cinquième avenue. Plus de 200 hommes en vinrent aux mains. La Sûreté a déclaré que les coupables étaient des chefs ouvriers en grève.

ENCORE LES MINES

Liverpool, 19.—Un vapeur norvégien, le "Belridge", a frappé une mine ce matin au large de Douvres. L'explosion n'a pas été considérable et le paquebot pourra se rendre dans un port hollandais. Le "Belridge", parti de la Nouvelle-Orléans, se dirigeait vers Amsterdam.

DES BESTIAUX POUR L'EMPIRE

Wellington, 19.—Le gouvernement de la Nouvelle-Zélande a décidé de garder pour les autorités impériales le stock de moutons et de bestiaux qu'il a d'habitude dirigé sur le marché des pays étrangers.

NOS BESOINS

ET

LES VOTRES

→ NOUS avons besoin de travaux d'impressions : c'est notre grande source de revenus.

→ VOUS avez besoin d'impressions quelconques : en-têtes de lettres, enveloppes, factures, circulaires, cartes, affiches, programmes, pamphlets, etc.

→ NOUS sommes en mesure de vous donner pleine satisfaction, parce que nous possédons un outillage parfait et nous avons des ouvriers très compétents.

→ VOUS n'avez ailleurs ni ouvrage mieux fait, ni plus bas prix, ni plus de promptitude. En outre, si vous nous confiez vos impressions, vous contribuez à l'expansion de notre oeuvre.

→ NOTRE représentant ira vous voir sur demande.

LE DEVOIR

43 rue SAINT-VINCENT
TELEPHONE MAIN 7461

A LA POINTE DU REVOLVER

UN PAIE-MAITRE EST ATTAQUE DANS SON BUREAU PAR CINQ MALANDRINS.

M. David Major, paie-maitre de la compagnie "Lackawana Coal" a été victime d'une tentative de vol des plus hardies. Alors qu'il se trouvait seul dans son bureau, 20 rue Olier, vers 2 heures 30 hier après-midi, cinq individus entrèrent : l'un d'eux sortit un revolver et le pointant contre M. Major il lui intima l'ordre de donner tout l'argent qui se trouvait dans le bureau. Tous ces individus étaient connus au moins de vue, par M. Major car ils avaient déjà été employés par la compagnie, comme charretiers. M. Major crut à une plaisanterie ; cependant celui qui pointait le revolver lui démontra que l'arme était chargée et en même temps il s'avança sur le paie-maitre et lui mettait son arme sous le front.

D'un brusque tour de bras, M. Major détourna le revolver et saisissant son agresseur, il réussit à le terrasser. Pendant cette courte lutte les quatre complices avaient disparus.

M. Major maintint son homme et après lui avoir enlevé le revolver, il appela au secours. Quelques pompiers qui se trouvaient dans les environs arrivèrent à la course. L'individu fut conduit au poste où il donna son nom Joseph Dalton, sans domicile.

Sur lui il avait un autre revolver du calibre 38, également chargé ; il avait en plus 200 balles, deux razors et un long poignard.

Le recorder Sempie l'a condamné ce matin à 20 d'amende ou 2 mois de prison pour port d'arme illégal. Il a ensuite comparu devant le magistrat de police Lafontaine sous l'accusation de tentative de vol de grand chemin. Il s'est avoué coupable et il recevra sa sentence mardi prochain, le 23.

La police a un bon signallement des quatre complices de Dalton et ils seront probablement arrêtés sous peu.

N'OUBLIEZ PAS !

Un médecin éminent a posé ces conditions pour avoir une bonne santé :

- 1.—Buvez beaucoup d'eau.
- 2.—Mangez très lentement.
- 3.—Mastiquez toujours bien votre nourriture.
- 4.—Ayez toujours une bonne provision de gomme. Commencez à en mâcher dès que vous êtes sorti de table et continuez jusqu'à ce que toute sensation de "lourdeur" disparaisse de la région abdominale.

Soyez sûrs d'avoir la gomme parfaite dans un paquet parfait, faite propre et gardée propre, cachetée à l'épreuve de l'air.

WRIGLEYS

(Deux Essences)



FAIT AU CANADA

Wm. Wrigley, Jr. Co. Ltd., Toronto.

après chaque repas.

AMOUREUX MEURTIER

(Spécial au "Devoir")

New-York, 19.—Aimant sans être aimé, un jeune homme du nom de Frederick Ulmer a blessé de plusieurs balles, ce matin, dans un des tunnels de cette ville, Mlle Ethel O'dell, une jeune danseuse new-yorkaise.

Attirée par le bruit des coups de revolver, la police réussit à arrêter Ulmer au moment où il essayait de se suicider.

Tout ce qu'on a pu obtenir de lui, c'est cette question qu'il faisait à tous les échos : "M'aimera-t-elle enfin ?"

LA LEGISLATURE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Frédéricton, N.B., 19.—La Législature du Nouveau-Brunswick se réunira le 11 de mars.

ACCUSE DE MEURTRE

Winnipeg, 19.—Les jurés de la cour du coroner ont décrété l'arrestation d'un nommé Georges Shortreed qui serait appelé à répondre du meurtre de Mme Stark, tuée mercredi soir.

INCENDIE, RUE HARBOUR

Plusieurs hangars situés à l'arrière de la maison portant le numéro 2579 rue Harbour ont été détruits par un incendie ce matin. Les dégâts sont évalués à \$4,000.00.

En voulez-vous, des scandales ? Lisez le compte rendu de celui du "Bain de la rue Amherst", dans le *Nationaliste*, dimanche. L'enquête municipale se continuera samedi matin, trop tard pour les autres journaux.

Feuilleton du DEVOIR

Les roses refléurissent

PAR

Madame Mathilde Alanic

35

(Suite)

Bientôt la voiture s'engageait dans les rues de la ville et venait stopper devant la villa des Aigues, une des plus ambitieuses constructions neuves du quai de Franqueville, abondamment pourvue de tourelles, de clochetons, de bow-windows. Mme Dalrye apparut sur le seuil, les bras entrecroisés comme une divinité accueillante :

—Exacts au rendez-vous ! Soyez tous les bienvenus !

M. Marcenat observa avec satisfaction l'accueil des deux belles, puis spontanément qu'à l'ordinaire. Lui-même fut embrassé et réembrassé avec des démonstra-

tions attendries. Adrien reçut sa large part de compliments. Et les trois arrivants, introduits dans le hall, furent entraînés vers un gobelet copieux et délicat, disposé sur une nappe de dentelle.

Vraiment, Mme Dalrye semblait innover un esprit et un goût tout modernes, en cette résidence neuve, de si bon ton ! Peut-être quelque mérite en revenait-il à cette petite personne, correctement vêtue de foulard prune, qui surveillait l'ordonnance du plateau à thé. A l'entrée des invités de sa maîtresse, Caroline exécuta une révérence défectueuse sans lever les yeux, avec une expression de réserve et de dignité. "Ma place est modeste, semblait-

elle dire, je saurai y rester. A vous de m'y relancer, si cela vous plaît."

Estelle, sans tant de calculs, s'arrêta pour lui tendre la main et lui adresser quelques paroles affables. Adrien, étourdiement, s'écria :

—Bah ! C'est Mlle Laguerre ! Il y a trois siècles que nous nous sommes vus ! Pas depuis Lusignan, je gage !

Et aussitôt l'artiste se détournait de Caroline pour courir vers la baie où s'encadraient l'étendue rayonnante. Et il éclata en exclamations enthousiastes, devant le vaste horizon, l'arc harmonieux de la longue grève, tendu des jetées du port aux rochers de la Tanchette, les vagues puissantes, accourant du large où glissaient des voiles multicolores.

—Quelle vue ! Ça vous élargit l'âme !... Et ces Sablaises qui circulent sur le quai sont joliment piquantes !

—Pourquoi ne vous serviriez-vous pas de ce costume et de ce cadre pour un ballet ? insinua Mme Dalrye, offrant des toasts et des muffins avec le bon avis. Songez-y, Monsieur Gerfaux ! C'est une idée à moi ! Facilement, vous trouverez un librettiste. Et je puis vous procurer un Mécène influent !

Mystérieuse et importante, elle acheva dans un chuchotement, ses coudes nus sur le guéridon et fai-

sant jouer ses bagues :

—Figurez-vous que le hasard m'a dotée d'un voisinage des plus intéressants. Le directeur principal d'un grand journal parisien est devenu propriétaire de la belle villa contiguë à la mienne. Sa fille a guéri ici, l'an dernier. Il s'est enquis du pays et rêve de le transformer. Si ses projets immenses se réalisent, avant peu d'années, les Sablaises rivaliseront avec Biarritz et une ville d'hiver s'élèvera dans nos bois de pins. Il dispose d'une puissante publicité : le miracle s'accomplira, nous l'espérons tous. Aussi M. Castien est-il vite devenu populaire ici. C'est lui le *Deus ex machina* de notre fête. J'ai pensé, Monsieur Gerfaux, que ce serait là une relation utile. Dès ce soir, je vous présenterai. M. Castien a accepté de dîner ici, sans cérémonie, sa femme et ses enfants étant absents aujourd'hui. J'ai pu leur rendre quelques services de bon voisinage, ajouta la veuve discrètement. Et nous sommes en excellents termes.

Adrien multiplia les remerciements. Néanmoins un souvenir le taquinait. Il demanda, étouffant sa voix avec prudence, pour que la question ne parvint pas à Estelle : —Castien ?... Serait-ce le Castien de la *Vie Mondaine* ?

—Parfaitement ! affirma Mme Dalrye, avec l'orgueil naïf que donne parfois au provincial la connaissance d'un demi-dieu du prestigieux Tout-Paris.

Gerfaux jeta un coup d'oeil vers sa sœur. Celle-ci n'avait point suivi le colloque, absorbée par une inquiétude bien féminine. Un dîner, dès ce soir ! Le "sans cérémonie" de Mme Dalrye ne la rassurait pas. Mariette et les mallees arrivaient-elles à temps pour lui permettre d'arborer une tenue convenable ?

Jeune fille, ce souci d'étiquette l'eût laissée indifférente. Mais elle s'appela Mme Marcenat et honneur oblige !

A son vif soulagement, l'omnibus attendu débarqua enfin bagages et soubrette. En un clin d'oeil, on procéda à la grande affaire du déballeage, dans le vaste et clair appartement attribué aux deux époux. Avant même l'heure indiquée, la double glace de l'armoire anglaise reflétait, devant Estelle, l'image très gracieuse d'une femme, aux lignes fines et jeunes sous l'étoir fourreau de crêpe mauve, les épaules tombantes, enveloppées d'une écharpe de dentelles anciennes qui retenait, sous la poitrine, une barrette de brillants.

Pendant qu'elle s'acharnait à fixer

une mèche rebelle, une autre image surgissait, dans le champ du miroir. Quelqu'un sortait de la pièce voisine, arrangée en bureau pour M. Marcenat, s'approchait doucement et, sans qu'elle eût à se retourner, elle recevait le regard souriant qui cherchait le sien.

—Comme vous vous faites belle, murmura Vincent, et quelle bénédiction d'avoir enfin des yeux pour vous admirer !

Elle sentit la tiède caresse des lèvres qui frémssaient sur sa tempe et rougit comme une fiancée au premier baiser.

Une fantasmagorie d'apothéose éclatait aux larges fenêtres, se réverbérait en incandescence autour de leurs deux silhouettes, dans la glace. La vie, alanguie aux heures chaudes, se réveillait en cette fin de jour et de gaies rumeurs montaient du dehors, invitant.

—Vous plaît-il de venir faire une courte reconnaissance sur le quai, pendant ce quart d'heure qui nous reste ? proposa Vincent.

—Oh ! oui ! accepta-t-elle joyeusement.

Vite, elle épinglait le grand chapeau noir, jetait sur sa robe un long manteau de drap clair. La minute d'après, Caroline, de la salle à manger où elle parachevait l'agencement de la table perdue, vit le cou-

ple sortir de la villa et gagner le trottoir.

Son regard eut vers Estelle une lueur de haine.

—Jouis de ton reste, ma petite. On saura bientôt rabaisser ta superbe !

M. et Mme Marcenat s'avançaient, au bras l'un de l'autre, comme ils en avaient pris l'habitude, durant la longue "phase noire". Mais en cette attitude, devenue familière, quelque chose pourtant avait changé. Vincent, en retenant avec le sien le bras d'Estelle, n'était plus l'aveugle cherchant un appui sûr, mais le mari qui tient proche de lui une compagne chère. Et un bonheur singulier s'insinuaient en eux, par ce simple enlacement, à la fois plus léger et plus sensible.

—C'est l'heure de beauté pour les Sablaises, disait Vincent. Je ne manquais jamais de l'admirer autrefois... Et j'en retrouve le spectacle avec plaisir.

(A suivre)

UNION-LABEL

12

LA GUERRE

PREMIERE VICTIME DU BLOCUS

Un sous-marin allemand torpille sans avertissement, ce matin, dans la Manche, un vapeur français, le "Dinorah" mais celui-ci, promptement secouru, est remorqué à Dieppe. — Des séries d'engagements prenant les proportions de combat général, sont signalés sur le front français; les Teutons font de nouveaux efforts à La Bassée.

Bucharest dit que les Russes ont évacué la Bukovine. — Une bataille générale est engagée dans les Carpathes et les Moscovites y ont l'avantage.

Dieppe, France, 19. — Un sous-marin allemand a torpillé ce matin, sans avertissement préalable le vapeur français "Dinorah", à 16 milles au large de Dieppe. Le projectile atteignit le vaisseau au-dessous de la ligne de flottaison. Des bateaux chalutiers communiquèrent la nouvelle à Dieppe, où l'on envoya rapidement le secours. Le navire fut remorqué à Dieppe, où l'on déchargea la cargaison. On ne dit pas si aucun membre de l'équipage a péri. Le service quotidien de paquebots entre Dieppe et l'Angleterre est interrompu. On signale il y a quatre jours la présence d'un sous-marin teuton au large du cap Ailly.

LA SITUATION EN FRANCE

Paris, 19. — Une série d'engagements qui prennent par moments les proportions d'un combat général ont lieu aujourd'hui. Les Allemands sont déterminés à reprendre le terrain perdu ces jours derniers, surtout sur les hauteurs de la Meuse, où ils ont dirigé des contre-attaques désespérées dans le voisinage d'Epargues. Ils se sont emparés de plusieurs tranchées avancées en subissant des pertes coûteuses.

Dans la Champagne, les Teutons continuent à envoyer de nouveaux régiments. On a pris et repris trois fois des positions stratégiques importantes depuis deux jours dans les environs de Perthes.

Près de la Bassée, les escadres à pointes tentent encore de briser la voie ferrée parallèle au canal. C'est la position stratégique la plus importante, et les Anglais qui occupent des positions du sud de Lens, à Estaires et à Armentières ont reçu de forts renforts, surtout dans le voisinage de Ginchy.

Seuls de légers gains sont possibles en Alsace où les ennemis renforcent puissamment leurs positions.

EN BUKOVINE

Londres, 19. — Les Russes ont maintenant évacué toute la Bukovine, dit une dépêche de Bucharest au "Times".

D'autre part, une dépêche de Petrograd au "Times" dit: "A l'ouest de la Niemen, les opérations n'ont pas dépassé encore l'importance d'escarmouches préliminaires, tandis qu'en Bukovine les Russes ont simplement retiré des forces relativement petites afin de raccourcir leur front."

DANS LES CARPATHES

Londres, 19. — Le correspondant du "Daily News" télégraphie de Petrograd: "Une bataille générale commence à se développer entre des troupes considérables, dans les Carpathes, au sud-est du col de Wyszkow. Le mouvement des Russes menace tellement la colonne allemande qu'elle tente de franchir le défilé pendant toute la journée de mardi elle a dirigé une suite de charges furieuses."

Le nombre des Teutons tués ou capturés fut plus élevé qu'en aucune autre bataille, depuis qu'ils tentèrent de franchir quinze jours de sembler des hauteurs de Kozimok. Les deux armées combattent dans des circonstances terribles."

BULLETIN DE VIENNE

Vienna, via Londres, 19. — Communiqué officiel de cet après-midi: "Sur le front des Carpathes la situation demeure la même, bien qu'il y eût presque partout de forts engagements. Plusieurs attaques russes ont été repoussées à grandes pertes pour l'ennemi qui a perdu 320 hommes faits prisonniers."

Par notre occupation de Kolomea les Russes ont perdu un point important au nord de Narworna et au nord-ouest de Kolomea qui se poursuivent encore.

En Bukovine, l'ennemi a été rejeté au-delà de la Pruth et Czernowitz a été occupé par nos troupes. Mercredi après-midi les Russes ont battu en retraite dans la direction de Nowosielitz.

En Pologne Russe et dans la Galicie Occidentale il n'y a eu que des duels d'artillerie et des escarmouches."

LE RAPPORT DU GENERAL FRENCH

ACTIVITE AUTOUR D'YPRES. — SUCCES ANGLAIS: LES AVIATEURS SONT ACTIFS.

Londres, 19. — On publie en cette ville aujourd'hui le deuxième communiqué bi-hebdomadaire du général French ayant trait aux opérations de l'armée anglaise en France.

"L'ennemi a fait preuve d'une activité considérable ces jours derniers, au sud-est d'Ypres. Les engagements dans cette région ont été souvent vifs."

"A un ou deux points, l'ennemi est parvenu à occuper quelques-unes de nos tranchées, mais nous l'en avons chassé au moyen de contre-attaques. Nous avons fait sauter une des tranchées allemandes et avons fait un certain nombre de prisonniers. Nos troupes ont

dirigé ces contre-attaques avec une grande bravoure, en dépit des difficultés que présentait le terrain détrempé et le mauvais temps. Durant la nuit du 15 au 16 février, on nous attaqua au nord du canal d'Ypres, et la nuit suivante, une semblable attaque fut dirigée dans le voisinage de Neuve-Chapelle. Nous avons facilement repoussé ces deux attaques en faisant subir des pertes à l'ennemi. Nous avons fortifié et conservé facilement toutes les positions récemment gagnées."

"Au sud de la Lys, nos canons ont eu raison de l'artillerie ennemie, dont le feu s'accroissait quelque peu dernièrement."

"Notre escadrille aérienne a fait des reconnaissances précieuses et est aussi venue aux prises avec succès avec les avions ennemis."

"Un de nos aviateurs, successivement, a attaqué récemment deux avions ennemis. Il chassa le premier, et notre artillerie abattit le second à l'intérieur des lignes ennemies."

LE RAID DES ALLIES EN BELGIQUE A ETE FRUCTUEUX

Londres, 19. — Le correspondant du "Daily Telegraph" écrit: "Le dernier grand raid aérien des Alliés sur le littoral belge, a été plus fructueux que n'indiquaient les communiqués officiels. En sus de l'endommagement de positions le long de la côte, les bombes ont fait des ravages dans les lignes de communication allemandes."

"L'envolée des aviateurs au-dessus de Ghislenghies fut la plus grande et la plus désagréable des surprises. Ils lancèrent surtout leurs projectiles sur la base établie à cet endroit. A Westende, plusieurs soldats furent tués et blessés. A Blankenberghe, huit troupiers teutons furent tués, 50 furent blessés, et sept de ceux-ci succombèrent le lendemain."

MOUVEMENTS DE TROUPES A LA FRONTIERE HOLLANDAISE

La Haye, via Londres, 19. — On n'a pas encore reçu la réponse de l'Allemagne à la note de protestation de la Hollande relativement au blocus sous-marin. On s'est acharné à la besogne tard hier soir, dans les bureaux du gouvernement, et les ministres ont eu plusieurs conférences. On signale plusieurs mouvements de troupes le long de la frontière de l'est. Plusieurs vaisseaux hollandais se trouvent dans les eaux anglaises. Elle craint quelque peu pour leur sort, mais comme ils sont facilement reconnaissables, on espère qu'il ne leur arrivera rien de fâcheux."

LES FUGITIFS DE LA PRUSSE

Londres, 19. — Il appert d'après une dépêche d'Amsterdam à l'Agence Reuters, que les autorités ont mis les fugitifs de la Prusse orientale en garde contre un retour prématuré à leurs foyers. On recommande aux hommes sans famille de retourner dans cette région.

LES ROBINSONS AMERICAINS

Londres, 19. — Une centaine d'Américains sont à l'ancre à Paris ne pouvant s'embarquer pour Londres vu le blocus des côtes anglaises par les Allemands.

Ils se sont plaints à l'ambassadeur américain et ce dernier verra à ce qu'ils traversent en Angleterre à bord du navire "New-York."

UN ORDRE DU JOUR DE JOFFRE

Paris, 19. (257). — Le général Joffre a publié, aujourd'hui, l'ordre du jour suivant: "Maintenant que les régiments de réserve sont devenus de splendides unités de combat, ils sont mis au même rang que l'armée active. Le mot "troupes de réserve" est supprimé."

TOUTE TRAVERSEE DE L'ATLANTIQUE SUSPENDUE

Washington, 19. — Des dépêches reçues aujourd'hui au secrétariat d'Etat, de l'amirauté anglaise, annoncent la suspension de toute traversée entre le continent et l'Angleterre jusqu'à nouvel avis.

LES ECRIVAINS AU FRONT

Paris, 19. — Beaucoup d'écrivains, poètes et dramaturges français sont dans l'armée dans différentes armées.

Henri Bernstein, auteur dramatique, est artilleur dans un fort; Marcel Prevost, poète et écrivain, est capitaine d'artillerie dans le camp retranché de Paris; Etienne Revy, écrivain, et le marquis Robert de Fiers, auteur dramatique, sont sur le front; le compositeur Reynaldo Hahn est simple soldat en Argonne.

Marcel Boulenger, écrivain, a été relevé dans les tranchées près de Nancy, à moitié mort de froid et conduit à l'hôpital.

François de Tesson, journaliste, secrétaire général du comité français de l'exposition de San Francisco, a été blessé, il y a quelque

BULLETIN DE BERLIN

Berlin, 19. — Bulletin officiel de cet après-midi: "Sur le théâtre occidental des opérations, sur le chemin d'Arras à Lille, nous avons débarrassé les Français de la partie de tranchée allemande qu'ils avaient occupée le 16 février."

En Champagne, le feu des Teutons a fait échouer de nouvelles attaques dirigées par de forts détachements français. Cent autres prisonniers sont tombés entre nos mains. Nous avons recouvré en partie de petites sections de nos tranchées dont les Français s'étaient emparé le 16 février."

Dans le cours de l'attaque des Français contre Boureuilles et Vauquers que nous avons signalée, nous avons capturé cinq officiers et 479 hommes non blessés."

A l'est de Verdun, près de Combray, à la suite d'éphémères succès français chèrement achetés, nous avons repoussé l'ennemi."

Dans les Vosges, les Allemands ont attaqué la colline 600, au sud de Lussey et ont pris deux mitrailleuses. Sur les hauteurs de la province russe Tauraggen, dans la province de Kovno.

Les engagements entre nos troupes et les Russes en retraite au nord-ouest de Grodno et au nord d'Auchswola tirent à leur fin. Au sud de Myssyniec, les Allemands ont chassé les Moscovites de plusieurs villages."

Au nord de la Vistule, en Pologne, de petits combats se livrent sur les deux rives de la rivière Wkra, à l'est de Racioniec."

Il n'y a rien à signaler dans la région située au sud de la Vistule, en Pologne."

LE REQUISITIONNEMENT DES CEREALES

Londres, 19. — On mande de Petrograd qu'une importante conférence à laquelle assista le ministre des finances, on a résolu de proposer le réquisitionnement des 1.803.500.000 livres de céréales actuellement entre les mains des spéculateurs. En vertu de cette résolution, on établirait les prix, à la suite de pourparlers entre le comité de la Bourse et le Semstvo."

PAS DE NOUVELLES AVANT QUELQUES JOURS

Berlin, via Londres, 19. — Dans les cercles maritimes ici on n'attend pas de nouvelles exactes de la guerre des sous-marins contre la Grande-Bretagne avant plusieurs jours encore, car les sous-marins doivent retourner à leur base avant de faire rapport. On n'attend du côté de l'Angleterre aucune nouvelle sur la destruction des navires."

LE CALME A ROTTERDAM

Rotterdam, 19. — La tranquillité qui a régné hier dans ce port était due à la grosse mer plutôt qu'à la déclaration du blocus de l'Allemagne."

Aujourd'hui la situation est normale: sur quatorze navires qui sont entrés dans ce port, six étaient des navires anglais."

LE SCANDALE DE LA PIERRE MUNICIPALE

PRIMEAU VS. TARDIF. — LE SECRETAIRE DE M. COTE NIE LES ALLEGATIONS DE L'ANCIEN CONTREMAITRE; CELUI-CI NE FAIT QUE LES AGGRAVER EN REPONSE. — DES PARTICULIERS DESERVIS PAR LES CHARRETIERS DE LA VILLE.

S'il faut en croire M. Zoël Tardif, ancien contremaître de la ville, congédié l'automne dernier, il a plus d'un scandale dans son sac qu'il sortira aussitôt qu'on voudra bien lui en fournir l'occasion par une enquête dûment instituée. Il a des affidavits pour les prétendus vols de pierre dont la ville aurait été victime; il en a d'autres aussi, nous a-t-il déclaré, non moins nombreux ni moins patents, pour établir que les charretiers de la municipalité sont employés quelques fois à des besognes qui n'ont rien de commun avec l'intérêt public. C'est ainsi qu'à la Longue-Pointe, des particuliers ont fait voiturer des graviers sur les propriétés aux frais de la ville par les charretiers d'icelle, comme disent les notaires. C'est là du moins ce qu'il nous a affirmé devant témoin."

M. Primeau qui est, toujours d'après M. Tardif, dépositaire de plusieurs affidavits qui pourraient servir d'assiette à une enquête, ne prend pas au sérieux les accusations de celui-ci. Il nous a déclaré — et nous tenons à le répéter ici pour bien établir que nous ne prenons parti ni pour l'un ni pour l'autre — que M. Tardif aurait eu de la pierre à vendre à la ville au moment où celui-ci était surveillant des achats et des ventes, et que comme cette pierre n'a pas été agréée, il tente maintenant de se venger en en lançant dans le jardin de M. Primeau, à qui il veut susciter des embêtements. M. Tardif, empressons-nous de le dire, nie absolument qu'il ait jamais eu quoi que ce soit à placer chez Concordia."

Le plus sûr moyen de savoir le fond de toute cette histoire serait bien d'instituer une enquête et il est certain que le conseil ne pourra tarder à le faire."

SENSATION A L'ENQUETE DE DEMAIN

Quand on est venu proposer récemment au bureau des commissaires l'expropriation de la rue Robin, il a été question de quelqu'un qui s'opposait à cette affaire. Or, celui qui en était le parrain, aurait dit aux commissaires qu'il espérait qu'ils ne seraient pas arrêtés par un maître-chanteur. Celui qui est clairement désigné par ces paroles, a l'intention de demander des explications à l'auteur de cette déclaration à la reprise de l'enquête sur l'achat du terrain pour la construction d'un bain rue Amherst."

Il y aura du poil, comme on dit à Paris."

LE PARTI OUVRIER SUBIT UN ECHEC

LA CHAMBRE ANGLAISE REJETTE LA MOTION DEMANDANT AU GOUVERNEMENT DE PRENDRE LE CONTROLE DES MOYENS DE TRANSPORT.

Londres, 19. — La Chambre des Communes, après une discussion qui s'est terminée fort avant dans la nuit, a refusé de se diviser sur la motion du parti ouvrier qui veut que le gouvernement prenne le contrôle des moyens de transport et établisse un prix maximum pour les vivres et le charbon."

Bien que les partisans des ouvriers aient demandé la division, leur demande a été rejetée et la question soulevée est désormais close pour ce qui concerne le parlement du moins. Walter Runciman, président du Board of Trade, a répondu, hier, aux allegations du parti ouvrier. Le gouvernement, dit-il, a rassemblé tous les wagons de chemin de fer pour remédier à la disette du charbon à Londres. Les mesures déjà adoptées par le gouvernement ont empêché le prix des vivres de monter davantage. Le bœuf est contrôlé à l'étranger et le gouvernement peut difficilement en fixer le prix. Si le gouvernement s'emparait des navires de commerce, la situation empirerait même. M. Runciman dit que la hausse de salaires compenserait celle des vivres."

DETOURNEMENTS

Paris, 19. — Depuis un mois environ, des détournements nombreux étaient constatés par le service de l'intendance militaire, aux magasins généraux, avenue Victor-Hugo, 45.

Un manoeuvre occupé à la manutention des boîtes de conserves, nommé Ferdinand Myron, sur lequel se lequait les porteurs de la soupe, fut arrêté l'autre soir, à la sortie des magasins, et fouillé. On trouva sur lui quatre boîtes qui avaient été dérobées dans une caisse que l'on venait d'ouvrir pour permettre les prélèvements du laboratoire municipal.

Après avoir été interrogé par le commissaire de police, M. Voingt, l'employé infidèle a été écroué."

LE NATIONALISTE est le meilleur des journaux du dimanche, à Montréal. Le lisez-vous?

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslozchamps, au Ministère de l'Agriculture)

Lit émaillé, modèle "Bungalow" \$9.85

Ce lit est un modèle idéal pour une chambre de jeune homme ou jeune fille. Son apparence est sobre et sa construction des plus fortes. Les poteaux extérieurs ont 2 pouces, les intercalaires 7-8 pouces, et les barres transversales 1 1/2-16 pouce. Hauteur de la tête, 44 pouces, du pied 34 pouces.

L. Daignault & Brouillette

Tél. Est 7330-7331-637-39 SAINTE-CATHERINE-EST, angle Beaudry, MONTREAL

TEL. EST 4510
Dupuis Frères
Le Magasin du Peuple
447 SAINTE-CATHERINE EST.

Un beau choix de chapelets plaqués or de très bonne qualité, valeur régulière de \$1.25. Notre prix spécial

59c

Vallières \$1.50
Angle Ste-Catherine et Montcalm

Nouvelles sacoches en cuir noir, bleu-mar, gris et tan, doublées en soie moirée, avec monture carrée nickelée, munies de nécessaire de toilette, avec nouvelle poignée en cuir. Valeur de \$1.50. Prix spécial pour samedi et lundi

\$1.19

A LA LEGISLATURE

ON AMENDE LA LOI D'HYGIENE.

— UN GROS DEBAT EN PERSPECTIVE SUR LES SOCIETES

DE PRETS COOPERATIFS. — DIVERS.

(De notre correspondant)

Québec, 19. — Le Comité de Législation Publique a terminé son travail ce matin, le principal bill passé à la dernière réunion a été celui de l'hon. M. Décarie, amendement à la loi d'hygiène de Québec qui confère au conseil supérieur des pouvoirs importants. La nouvelle loi autorise le conseil à obliger l'emploi de médecins praticiens par les propriétaires de chantiers de bois, de camps de mineurs et de travaux de chemins de fer et aussi à prendre les modifications qu'il jugerait nécessaires à tout acte de pollution ou de souillure de l'eau à la satisfaction du conseil."

A la demande de quelques intéressés, le bill a été amendé de manière à limiter au déversement d'eau d'égout ou d'autres matières résiduelles les causes de pollution qui pourraient justifier cette intervention du conseil et il est permis à celui-ci de enjoindre qu'à la municipalité responsable de faire disparaître les causes de pollution ou de souillure. On a fait disparaître à ce sujet les mots "personne ou corporation".

Le comité a aussi adopté le bill de M. Perron accordant aux huissiers un seul transport lorsque plusieurs significations sont faites en même temps pour le même demandeur, de même que celui permettant aux greffiers des municipalités d'ajourner une élection lorsqu'il n'y a pas de candidats. Le bill de M. Perron relatif aux procès par jury a été tué."

On prévoit un gros débat à la Chambre sur les compagnies de prêts coopératifs qui ont fait le sujet d'une enquête par une commission spéciale nommée par la Chambre l'an dernier.

Après M. Bouchard qui a présenté, hier, un bill décrétant l'abolition de ces compagnies établies dans la province, M. Mayrand vient de donner avis qu'un projet de loi qui, au lieu de les abolir, tend à les placer sous le contrôle du gouvernement et à les obliger à donner des garanties sous forme de dépôt ou autrement. Il y a, de plus, sur le feuillet de la Chambre, une motion pour retirer le rapport de la commission spéciale dont la présentation a donné lieu, comme on se le rappelle, à un incident il y a quelque temps. Ces trois propositions seront probablement considérées ensemble et soulèveront une vive discussion. Nombre d'intéressés sont depuis quelque temps à Québec activement occupés de la question."

L'hon. M. Mitchell a donné avis d'un bill amendant la loi des licences de Québec. Cette mesure qui doit être basée sur les représentations faites au début de la session au cabinet, tant par les représentants des sociétés de tempérance que par les débiteurs de liqueurs, ne contient, dit-on, que des amendements peu importants.

Il est certain que la loi adoptée l'an dernier au sujet de la réduction des débits de liqueurs à Montréal et à Québec ne sera aucunement modifiée.

On croit que le bill pourvoit à l'octroi d'une licence dans une localité où il y a appel du vote de la prohibition, jusqu'à ce que la décision du tribunal soit rendue."

Sir Lomer Gouin présentera aussi à la Chambre un bill pour autoriser le Bureau de la province à faire passer aux étudiants qui sont enrôlés dans les corps expéditionnaires canadiens, les examens qu'il jugera bon et à faire compter leur temps de service comme temps de cléricature."

A LA POLICE

RAQUELLI AUX ASSISES

Guisepppe Raquelli, accusé du meurtre de Stefano Maiferato, a comparu ce matin à l'enquête devant le magistrat de police Lafontaine. Une dizaine de témoins ont été entendus et l'examen volontaire a été fixé au 25 courant.

SENTENCES DU RECORDER

Le recorder Semple a prononcé ce matin les sentences suivantes: Charles Desjardins alias Gascon, pour refus de pourvoir, \$10 ou 2 mois; pour voies de fait, \$10 ou 2 mois; pour désordre \$10 ou 2 mois. Six Autrichiens qui avaient fait du tapage hier soir à une nocette au No 194 rue Elm, sont envoyés au camp de concentration."

POUR EXTORSION D'ARGENT

Joseph Lambert qui tenait un bureau de placement rue Saint-Antoine a été arrêté hier soir et ce matin il comparait devant le magistrat, sous l'accusation d'avoir extorqué de l'argent à des étrangers, Italiens, Polonais, Grecs, etc. L'enquête préliminaire est fixée au 25.

ENTRE EMIGRES

Un Autrichien du nom de John Matorke, âgé de vingt ans, a comparu devant le magistrat pour avoir fait du tapage, hier soir, au coin de la rue Ontario et du boulevard Saint-Laurent, et pour avoir frappé deux Roumains à coups de barre de fer. Les deux Roumains ont dû être pansés à l'hôpital Général. Matorke comparait de nouveau à l'enquête fixée à la semaine prochaine."

L'ENSEIGNEMENT AUX ETRANGERS

Le comité protestant du conseil de l'Instruction Publique s'est réuni ce matin au parlement. M. Howard Murray, de Shawinigan Falls, a porté à l'attention du comité le fait que 2,500 enfants d'origine étrangère, de Montréal, qui ne sont ni catholiques, ni protestants, se trouvent sans écoles et ne reçoivent en conséquence aucune instruction. Ce sont en grande partie des Grecs orthodoxes, des Russes, des Syriens et des Lithuaniens. Le comité a décidé de discuter la question avec le gouvernement, afin de voir aux moyens d'assurer des maisons d'éducation à ces enfants."

Le High School de Québec a demandé au comité un octroi de \$1,000 pour lui permettre de continuer son oeuvre d'enseignement. La demande sera prise en considération sur réception d'un état financier de cette institution."

NAISSANCE

DUPRE — Le 16 courant, Madame Louis Dupre, un fils, baptisé Bernard.

DECES

GAMACHE — A Saint-Hyacinthe, le 17 février 1915, à l'âge de 27 ans, est décédé Dorila Gamache.

Les funérailles auront lieu samedi, le 20 courant, Saint-Hyacinthe, à 9 heures du matin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES A MONTREAL

BEAUDRY, Béatrice, 7 mois, enfant de Marc Beaudry, relieur, rue Saint-Christophe, 111.

BEAUDRY, Georges, 68 ans, journalier, rue Prince, 60.

CHAPDELAIN, Adrien, 3 mois, enfant de Nazaire Chapdelaine, boucher, rue Davidson, 136.

CHAILLOU, Belendie Raymond, 50 ans, femme de Louis Chaillois, journalier, rue de Courcelles, 58.

CHOLETTE, Charles Isidore, 64 ans, corbillon, fleuriste, rue Dorchester, 668 Est.

PROUL, Daniel, 50 ans, journalier, rue Murray, 75.

ROUSSEAU, Roger, 1 an, enfant d'Albert Rousseau, instituteur, rue Dorchester, 668 Est.

LA COMBE, Lucien, 1 an, enfant d'Olivier LaCombe, comptable, avenue Laurier, 434.

MERCIER, Eugène, 62 ans, relieur, rue St-Christophe, 166.

PLAMONDON, Julie Delisle, 58 ans, veuve de H. Anastase Plamondon, banquier, avenue Laurier, 1137 ouest.

ROY, Carmel, boulanger, 57 ans, rue Le Caron, 165.

Le temps qu'il fera

Beau et modérément froid aujourd'hui et demain.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 rue Notre-Dame Est. R. de Meis, gérant.

Aujourd'hui maximum. 25
Minimum. 10
Même date l'an dernier. 13
Même date l'an dernier. 9

Barymètre — 8 h. matin, 30.67; 11 h. matin, 30.65; midi, 30.63.

SAMEDI, LE 20 FEVRIER
S. Eucher, évêque.
Lever du soleil, 8 heures 54.
Coucher du soleil, 5 heures 34.
Lever de la lune, 9 heures 07.
Coucher de la lune, mat.
Premier quartier, le 21, à 10 h. 4 m. du soir.

DERNIERE HEURE

Voir les nouvelles de l'avant-midi en page 5.

LA PROVINCE DE MONTREAL

ENTREVUES AVEC MM. LES MAIRES DE MAISONNEUVE ET DE LA POINTE AUX TREMBLES SUR CE NOUVEAU PROJET.

Comme l'annonçait le "Devoir", hier, certains échevins de Montréal ont lancé le projet d'une fédération de toutes les municipalités de l'île de Montréal afin de former la province de Montréal.

Une réunion des maires de l'île de Montréal sera bientôt convoquée pour connaître leur opinion.

A propos de cette centralisation projetée, l'un des rédacteurs du "Devoir" a rendu visite à plusieurs maires des municipalités intéressées.

Vu la nouveauté du projet, deux magistrats seulement ont voulu en parler dès aujourd'hui.

M. TREMBLAY

M. le maire Lévy Tremblay, de Maisonneuve, a déclaré qu'il ne voulait pas se prononcer d'une façon absolue. C'est au peuple de se prononcer sur cette question de fédération, dit-il, car il peut y avoir des changements de maires avant longtemps, et à Montréal même."

M. CHARBONNEAU

M. le maire J.-Ed. Charbonneau, de la Pointe-aux-Trembles est d'avis que sa municipalité peut s'administrer avantageusement un an ou deux encore, car elle a un besoin urgent de certaines